



---

## PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

---

### DE L'INDUSTRIE DE LA VOLAILLE AU QUÉBEC

## AVANT-PROPOS

Le présent portrait-diagnostic sectoriel a été réalisé dans le cadre de l'examen périodique des interventions des Éleveurs de volailles du Québec dans la mise en marché du poulet et du dindon au Québec.

Cet examen est mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie) conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, chapitre M-35.1) :

« À la demande de la Régie et au plus tard tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé. »

Afin d'appuyer l'évaluation des résultats du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec (chapitre M-35.1, r. 290), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a été mandaté pour l'élaboration d'un portrait-diagnostic sectoriel du secteur avicole au Québec. À la demande de la Régie, ce document présente un portrait évolutif et comparatif de ce secteur tout en tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel.

L'analyse sectorielle, menée dans une perspective de développement durable, rend compte des facteurs ou des changements économiques, environnementaux et sociaux affectant la viabilité et le développement du secteur avicole. La prise en compte des principes de développement durable a permis de déterminer les principaux enjeux suivants, qui ont été pris en considération dans ce portrait-diagnostic : la pertinence de l'élaboration de planifications stratégiques de filières pour la production de poulet et de dindon respectivement, la production pour les marchés de proximité, la santé et le bien-être animal, notamment.

Le *Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la volaille au Québec* présente des informations portant sur l'évolution de la production, de la transformation, de la mise en marché et de la consommation du secteur avicole au Québec. La période couverte s'étend des années 2018 à 2022, sauf indication contraire.

## FAITS SAILLANTS

- De 2018 à 2022, la consommation par habitant au Canada a progressé de 2 % pour le poulet (+10 % aux États-Unis) et elle a diminué de 22 % pour le dindon (-7 % aux États-Unis). Elle a diminué de 5 % pour les viandes rouges.
- La volaille, particulièrement le poulet, reste la viande préférée des Canadiens et des Américains. Ces derniers en consomment plus que les Canadiens.
- Au Québec, le bœuf et le poulet sont les viandes les plus achetées au comptoir de viandes des grands détaillants. En 2021, les ventes de dinde ont doublé par rapport à 2019 (pré-pandémie).
- Ces dix dernières années, au Québec et au Canada, le prix de la volaille a crû moins rapidement (+34 %) que celui des principales viandes rouges, tels le bœuf (+55 %) et le porc (+36 %).
- De 2018 à 2022, les exportations québécoises de poulet ont enregistré une croissance de 50 % en valeur et une augmentation modeste de 5 % en ce qui concerne les volumes transigés. Toutefois, les exportations de dindons ont connu une tendance à la baisse, avec une diminution de 12 % en valeur et une chute de 41 % en volumes.
- Entre 2018 et 2022, la production de poulet au Québec a connu une croissance annuelle moyenne inférieure à celle de la période précédente (2013-2017), notamment en raison de la COVID-19.
- La décroissance de la production de dindon, amorcée en 2017, s'est stabilisée en 2021.
- Au Québec, de 2020 à 2022, les prix aux producteurs de poulet et de dindon ont augmenté de 26 % et 25 % respectivement.
- La marge bénéficiaire nette des entreprises de production de volaille et de production d'œufs au Québec a diminué de 31,4 % entre 2017 et 2021.
- La structure financière des entreprises de production avicole québécoises se distingue par un ratio d'endettement légèrement plus faible par rapport au reste du Canada. De 2013 à 2021, ce ratio est passé de 21 % à 24 % au Québec et, dans le reste du Canada, de 21 % à 25 %.
- En 2022, le Québec s'est distingué comme la deuxième province la plus importante en matière de transformation, avec des livraisons manufacturières atteignant la somme de 2,8 milliards de dollars. Cela représente 24 % des livraisons canadiennes.
- Le Québec a connu ses premières éclosions d'Influenza aviaire en 2022, menant la filière à poursuivre ses efforts en matière de biosécurité.

# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos .....	I
Faits saillants .....	II
1 La gestion de l'offre canadienne et le cadre réglementaire québécois.....	1
1.1 La gestion de l'offre à l'échelle canadienne .....	1
1.2 Les accords fédéraux-provinciaux .....	1
1.3 Le cadre réglementaire québécois .....	1
2 La demande, les réseaux de commercialisation et les marchés .....	2
2.1 L'évolution de la consommation .....	2
2.2 Le circuit de commercialisation.....	5
2.3 Le commerce .....	5
3 La production .....	9
3.1 Les allocations de production de poulet et de dindon .....	9
3.2 La production de poulet et de dindon.....	10
3.3 Le nombre d'entreprises, la production annuelle et la répartition régionale.....	10
3.4 La situation financière des fermes de poulet et de dindon .....	12
3.5 Le développement durable .....	17
4 La transformation .....	18
4.1 Le portrait des établissements.....	18
4.2 Les livraisons manufacturières de l'industrie de la transformation de la volaille .....	19
4.3 Le prix de gros .....	21
4.4 Les performances financières.....	21
4.5 Les investissements .....	22
4.6 Les difficultés de recrutement.....	22
5 La recherche et l'innovation.....	23
5.1 Les principaux acteurs de la recherche .....	23
5.2 Les innovations des cinq dernières années et les priorités de recherche .....	23
6 Les enjeux et les défis .....	25
Annexe chapitre 2 .....	26
Annexe chapitre 3 .....	33
Annexe chapitre 4 .....	38

# 1 LA GESTION DE L'OFFRE CANADIENNE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE QUÉBÉCOIS

## 1.1 LA GESTION DE L'OFFRE À L'ÉCHELLE CANADIENNE

Les offices de commercialisation, soit les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) et les Producteurs de poulet du Canada (PPC), ont été créés<sup>1</sup> respectivement en 1974 et 1978. Ils sont chargés d'administrer la commercialisation de la production de leurs membres respectifs et de prévoir les règles et mécanismes de détermination des contingents et leur répartition entre les provinces.

Le conseil d'administration des ÉDC est formé de représentants des producteurs des huit provinces membres<sup>2</sup>, dont l'un d'eux agit à titre de président, de deux représentants des transformateurs et d'un représentant des surtransformateurs, pour un total de onze administrateurs. Du côté des PPC, le conseil d'administration est composé de quinze membres, soit un représentant des producteurs pour chacune des dix provinces membres, deux représentants des transformateurs, un représentant des surtransformateurs, un représentant du secteur de la restauration et un président indépendant<sup>3</sup>.

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) est chargé de superviser ces offices et de veiller au bon fonctionnement de la gestion de l'offre, de la production à la commercialisation, et ce, dans l'intérêt primordial des producteurs et des consommateurs. Il approuve notamment les allocations de production établies par les offices.

## 1.2 LES ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

La gestion de l'offre des secteurs du dindon et du poulet s'appuie sur deux accords distincts : l'Accord fédéral-provincial relatif à la mise en place d'un système global de commercialisation visant la réglementation de la commercialisation du dindon au Canada et l'Accord fédéral-provincial (AFP) de 2001 sur le poulet.

En 2016, les ÉDC ont amorcé la révision de la Politique nationale d'allocation commerciale. À l'automne 2023, des modifications ont été apportées, notamment pour tenir compte de certains facteurs dans la répartition de la croissance des allocations entre les différentes provinces.

En 2018, à la demande du CPAC, des modifications ont été apportées à l'Entente opérationnelle (Annexe B) de l'AFP de 2001 sur le poulet afin d'inclure un addenda intitulé « Entente relative aux mesures de sauvegarde au Canada atlantique (Entente)<sup>4</sup> ». L'Entente conclue en 2021 vise, lorsque cela est nécessaire, à maintenir l'intégrité de la production dans les provinces atlantiques en déterminant un seuil de diminution de kilogrammes à ne pas dépasser lors de l'établissement et du partage des allocations.

## 1.3 LE CADRE RÉGLEMENTAIRE QUÉBÉCOIS

Depuis 1971, la production de volaille (poulet et dindon) au Québec est assujettie au Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec (RLRQ, chapitre M-35.1, r. 290), adopté en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, chapitre M-35.1). Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) sont responsables d'administrer ce plan. Ils peuvent notamment réglementer la production, organiser la mise en marché ainsi que négocier les prix et les conditions de vente avec les acheteurs.

- 
1. Ils ont été créés en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme (1972), qui est devenue par la suite la Loi sur les offices des produits agricoles (LRC [1985], ch. F-4).
  2. Les provinces qui participent au système de gestion de l'offre du dindon sont la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.
  3. La présidence est assumée par un des représentants des producteurs nommés par les offices provinciaux. Après l'élection du président, un nouveau producteur est désigné pour représenter la province d'origine du président.
  4. Cette entente avait été convenue entre les offices des provinces lors des modifications effectuées à l'Annexe B pour inclure de nouvelles dispositions permettant la répartition de la croissance des allocations selon un mode différentiel entre les provinces, mais il n'avait pas été jugé nécessaire d'inclure cet addenda en même temps.

## 2 LA DEMANDE, LES RÉSEAUX DE COMMERCIALISATION ET LES MARCHÉS

### 2.1 L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION<sup>5</sup>

#### 2.1.1 Consommation mondiale : la viande de volaille porte la croissance des viandes

Depuis 2018, la consommation mondiale de viande de volaille a progressé de 12 % pour atteindre 137,4 millions de tonnes en 2022. En comparaison, la population mondiale s'est accrue de 4 % au cours de la période. La volaille<sup>6</sup> arrive en tête des principales viandes consommées (incluant les viandes porcine, bovine, ovine et caprine) avec une part de 40 %. La Chine, les États-Unis, l'Union européenne et le Brésil consomment la moitié de la production mondiale de volaille tandis que le Canada occupe la 22<sup>e</sup> position au classement de la consommation totale par pays. L'augmentation de la consommation mondiale au cours des dix dernières années est surtout attribuable à des pays de l'Asie, notamment la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et les Philippines. De 2018 à 2022, la consommation chinoise totale s'est accrue de 5,9 % en moyenne annuellement.

Tableau 1. Consommation de viande de volaille dans les principaux pays consommateurs, de 2018 à 2022 (en milliers de tonnes)

	Moyenne 2013-2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM 2018-2022
Chine	18 348	20 675	22 155	25 298	25 657	26 021	5,9 %
États-Unis	17 303	18 645	19 225	19 470	19 460	19 450	1,1 %
Union européenne (27)	10 297	10 854	10 736	11 018	10 873	10 977	nd
Brésil	9 300	10 012	9 952	10 314	10 854	11 422	3,3 %
Mexique	3 963	4 355	4 652	4 611	4 874	5 152	4,3 %
Fédération de Russie	4 294	4 587	4 608	4 596	4 651	4 707	0,6 %
Canada	1 390	1 548	1 574	1 549	1 550	1 606	0,9 %
Autres pays	nd	62 742	66 800	67 524	57 465	58 101	-1,9 %
Monde	112 196	122 564	128 966	133 362	135 384	137 437	2,9 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Note : En 2018, 2019 et 2020, l'Union européenne comprenait 28 pays.

Source : FAOSTAT; compilation du MAPAQ.

#### 2.1.2 Consommation<sup>7</sup> canadienne et américaine : des tendances semblables

Entre 2018 et 2022, la consommation de poulet par personne au Canada a légèrement augmenté, passant de 34,7 kg à 35,4 kg, soit une hausse de 0,7 kg ou 2 %. Cette croissance est toutefois modeste comparativement à celle de 7 % observée aux États-Unis durant la même période (voir la figure 1). Elle est également inférieure à l'augmentation de 10 % enregistrée au Canada entre 2013 et 2017 (voir le tableau 10 en annexe). Il est à noter qu'en 2020, la pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse de la consommation au Canada, avant que celle-ci ne reprenne son rythme de croissance habituel.

La consommation du dindon a, pour sa part, glissé de 4,3 kg à 3,3 kg (-22 %), alors qu'elle avait légèrement augmenté dans la période précédente (+1 %). C'est un recul plus important qu'aux États-Unis (-10 %). Par ailleurs, le consommateur américain mange plus de viande de poulet et de dindon que celui au Canada, soit 53,0 kg de poulet et 6,6 kg de dindon.

Finalement, à titre comparatif, au Canada, la consommation par habitant pour les viandes rouges<sup>8</sup> a diminué de 2,4 kg (-5 %), passant de 50,2 kg à 47,8 kg au cours de la même période.

5. La consommation est exprimée en volume, en équivalent poids carcasse.

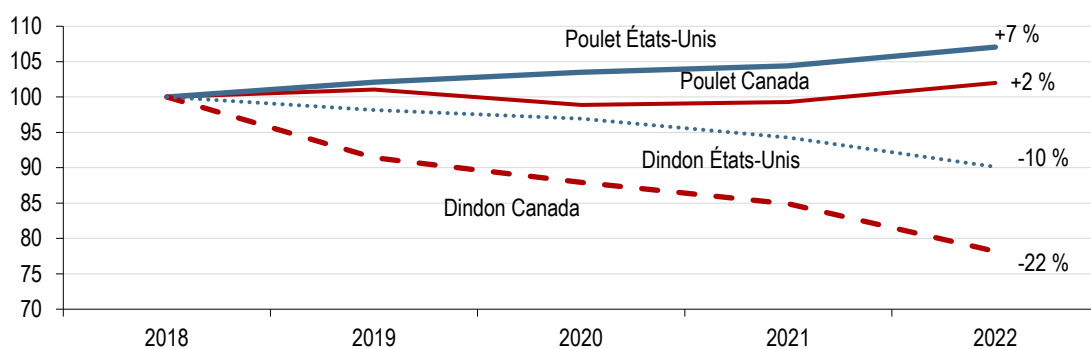
6. Pour certains pays, le terme « volaille » peut englober les poulets, les dindes, les canards, les poules, les pintades et les oies.

7. La consommation apparente ne tient pas compte des pertes subies dans les points de vente au détail, dans les foyers, les restaurants ou les institutions lors de l'entreposage et de la préparation, ni des aliments non consommés. Il s'agit de la disponibilité des aliments. Par exemple, la viande de poulet peut être consommée fraîche ou dans un mets vendu préparé comme une pizza ou un pâté.

8. Dans le cas des statistiques présentées dans ce document, les viandes rouges englobent le bœuf, le veau, le porc et l'agneau.

**Figure 1. Évolution de la consommation par personne de poulet et de dindon au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2022**

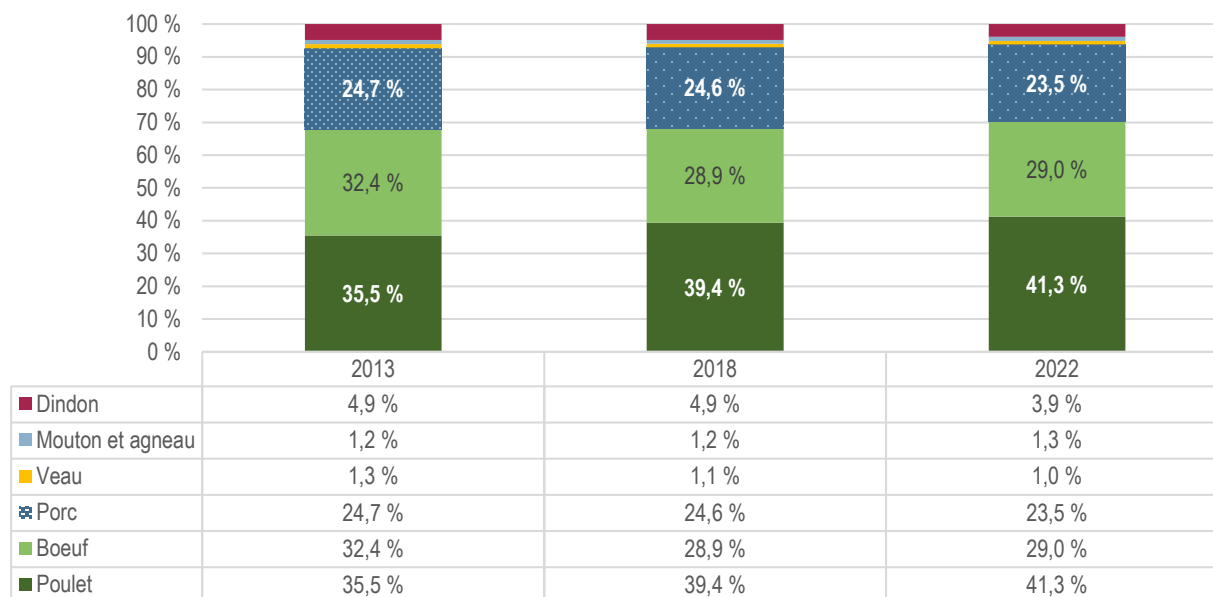
(indices 100 = 2018)



Sources : USDA, Economic Research Service; Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01; compilation du MAPAQ.

Le poulet est la viande préférée des Canadiens avec 41 % des parts de consommation, suivi du bœuf (29 %), du porc (24 %), du dindon (4 %), de l'agneau (1 %) et du veau (1 %). Depuis dix ans, la viande de poulet gagne des parts de consommation aux dépens d'autres viandes (figure 2).

**Figure 2. Parts relatives des principales viandes en matière de consommation par personne au Canada, en 2013, en 2018 et en 2022**



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01; compilation du MAPAQ.

### 2.1.3 Marché québécois : la viande de dindon augmente ses parts des ventes au détail

En l'absence de statistiques par province, l'analyse du circuit de commercialisation de la viande de volaille au Québec (se référer à la section 2.2) permet d'estimer la consommation par personne pour le Québec à 28,5 kg pour l'année 2022, ce qui est inférieur à la moyenne canadienne (38,7 kg).

En 2022, le bœuf demeure la viande privilégiée des Québécois avec 37 % des ventes au détail<sup>9</sup> en volume, suivi du poulet (32 %) et du porc (21 %). Par rapport à la moyenne des ventes entre 2013 et 2017, les viandes de bœuf et de dinde ont augmenté leurs parts de marché en 2022 tandis que celle du poulet a eu tendance à se stabiliser (tableau 2).

9. Dans ce document, les grands détaillants englobent les supermarchés, Walmart, les clubs-entrepôts et les magasins de marchandises générales (p. ex. : Hart, Tigre géant). Cela ne comprend pas les ventes de viande dans les magasins spécialisés (p. ex. : boucheries, épicerie ethniques), les petites épicerie de quartier et les dépanneurs.

Tableau 2. Part (en pourcentage) des ventes de viandes (fraîches et surgelées) dans les grands détaillants au Québec (selon le volume de vente)

	Moyenne 2013-2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bœuf	33,4 %	37,6 %	37,5 %	37,6 %	36,3 %	37,0 %
Poulet	32,0 %	30,9 %	32,9 %	33,1 %	32,2 %	31,6 %
Porc	23,3 %	21,7 %	20,0 %	19,3 %	18,9 %	21,0 %
Dinde	4,7 %	3,9 %	3,8 %	4,4 %	7,4 %	5,1 %
Jambon à cuire	2,3 %	2,5 %	2,5 %	2,1 %	1,8 %	2,2 %
Veau	2,1 %	1,8 %	1,8 %	1,8 %	1,8 %	1,5 %
Agneau	0,4 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %
Autres viandes	1,8 %	1,4 %	1,3 %	1,3 %	1,3 %	1,3 %

L'arrondissement des données peut faire en sorte que le total n'égalise pas 100 %.

Source : NielsenIQ, ventes au détail dans les grandes surfaces au Québec; compilation du MAPAQ.

Sur le plan des coupes de viande, la dinde entière et les poitrines de poulet sont les plus populaires (tableau 3).

Tableau 3. Parts relatives des coupes de viande vendues dans les grands magasins au Québec (selon le volume de viandes fraîches et surgelées), de 2018 à 2022

	Moyenne 2013-2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Dinde</b>						
Dinde entière	84 %	75 %	75 %	79 %	88 %	86 %
Poitrine de dinde	7 %	12 %	11 %	11 %	6 %	6 %
Autres parties de la dinde	10 %	14 %	15 %	10 %	6 %	8 %
<b>Poulet</b>						
Poitrines de poulet	34 %	38 %	37 %	38 %	40 %	38 %
Poulet entier	20 %	14 %	17 %	16 %	18 %	20 %
Pilons et cuisses de poulet	13 %	16 %	15 %	15 %	15 %	18 %
Ailes de poulet	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %	1 %
Autres parties du poulet	31 %	30 %	29 %	30 %	26 %	23 %

L'arrondissement des données peut faire en sorte que le total n'égalise pas 100 %.

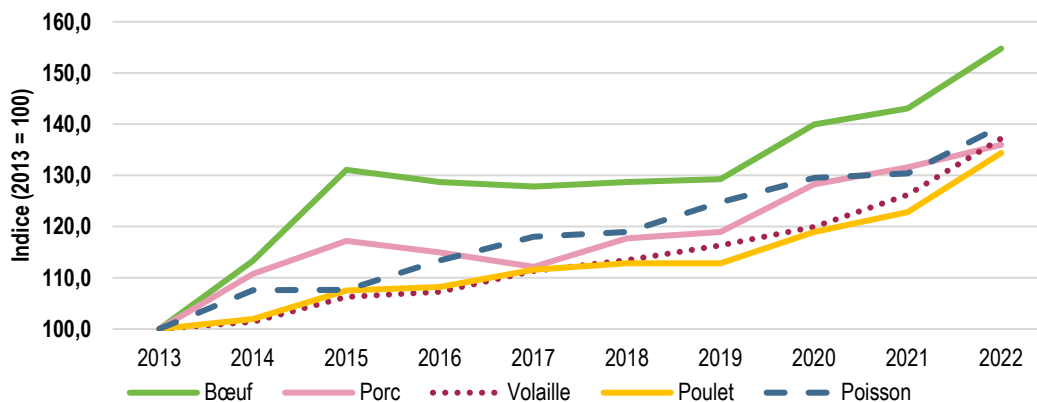
Source : NielsenIQ, ventes au détail dans les grandes surfaces au Québec; compilation du MAPAQ.

Les ventes de poulet cuit entier et vendu chaud chez les grands détaillants sont passées de 11 913 à 11 064 kg entre 2018 et 2022. Il s'agit d'une baisse de 1,8 % en moyenne par année. Ce recul s'est surtout fait sentir en 2020 et en 2021, lors de la pandémie de COVID-19, alors que les Québécois cuisinaient davantage.

#### 2.1.4 Prix à la consommation : le prix de la volaille a augmenté moins rapidement que celui des viandes rouges, des poissons et des fruits de mer

Au Québec, au cours des dix dernières années (de 2013 à 2022), les prix à la consommation de la viande de poulet ont augmenté moins rapidement (+34 %) que ceux d'autres sources de protéines animales, dont le bœuf (+55 %), les poissons et fruits de mer (+40 %) et le porc (+36 %). Pour l'ensemble de la volaille, les prix se sont accrus de 37 %.

Figure 3. Croissance des prix à la consommation au Québec, de 2013 à 2022 (indice 100 = 2013)



Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0005-01; compilation du MAPAQ.

## 2.2 LE CIRCUIT DE COMMERCIALISATION

Le circuit de commercialisation présente la dynamique des flux économiques du secteur de la volaille, de la production, de la transformation et de la distribution au Québec en 2022. Près de 202 millions de poulets et 4 millions de dindons ont emprunté ce circuit, générant un total de 1 031 M\$ en recettes de marché pour les producteurs. Les transformateurs ont, pour leur part, généré des livraisons manufacturières de 2 800 M\$. L’approvisionnement des détaillants et des services alimentaires provenant des transformateurs québécois est estimé à 1 102 M\$, représentant 68 % de leurs achats.

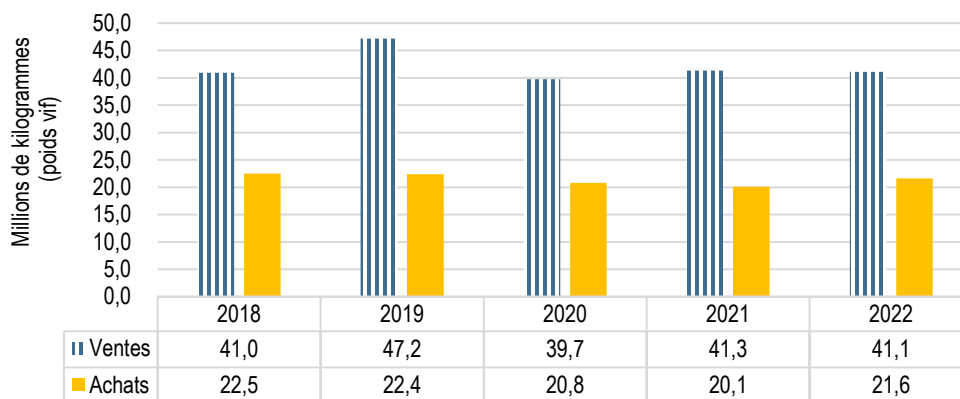
Les flux économiques détaillés pour chacun des maillons sont présentés en annexe.

## 2.3 LE COMMERCE

### 2.3.1 Le commerce interprovincial<sup>10</sup> : une stabilité dans le secteur du poulet

En comparant les années 2018-2022 (figure 7) aux années 2013-2017 (annexe, figure 17), on constate des augmentations du côté des ventes (exportations) de poulet et une certaine stabilité pour les achats (importations) depuis 2016. Entre 2018 et 2022, les ventes oscillent entre 39,7 et 47,2 millions de kilogrammes (Mkg) et les achats, entre 20,1 et 22,5 Mkg.

Figure 4. Commerce interprovincial de poulets vivants pour le Québec, de 2018 à 2022



Sources : Agence canadienne d’inspection des aliments, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Division de l’industrie animale, Section d’information sur les marchés, compilation du MAPAQ.

10. En ce qui concerne le commerce interprovincial de dindon vivant, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) publie les données du Québec avec celles de l’Atlantique depuis 2017, ne permettant plus de distinguer les achats et ventes propres au Québec.

Le commerce interprovincial du Québec s'effectue principalement avec l'Ontario et l'Atlantique. Entre 2018 et 2022, presque toutes les ventes (entre 98,7 et 100 %) ont été réalisées en Atlantique, tandis que 96 % des achats provenaient de l'Ontario.

### 2.3.2 Le commerce international : des valeurs influencées par l'inflation des prix

#### Les accords commerciaux

En raison de la gestion de l'offre, les importations de poulet et de dindon sont principalement réalisées en fonction des contingents tarifaires prévus dans les accords commerciaux suivants : l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture (OMC), le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) (voir l'annexe 2).

En 2022, les contingents tarifaires pour le poulet étaient de 110 Mkg, répartis comme suit : 39,8 Mkg pour l'OMC, 19,6 Mkg pour le PTPGP et 51 Mkg pour l'ACEUM. Pour le dindon<sup>11</sup>, les contingents étaient de 5,6 Mkg pour l'OMC et de 2,9 Mkg pour le PTPGP, soit un total de 8,5 Mkg. Ces contingents<sup>12</sup> ont été remplis à 83,1 % pour le poulet et 51,8 % pour le dindon en 2022.

#### Le commerce international du Canada

##### **Les échanges commerciaux du Canada de volaille : une balance commerciale excédentaire soutenue par les exportations de poulets à chair**

Depuis 2018, les valeurs des exportations annuelles de poulet à chair et de dindon ont augmenté pour atteindre respectivement 663 M\$ (+45 %) et 84 M\$ (+134 %) en 2022. Cette croissance s'inscrit dans un contexte inflationniste puisque les volumes des exportations de poulet à chair ont baissé en 2022 comparativement à 2018 (voir le tableau 16 en annexe).

Il en va de même pour les importations dont la valeur a augmenté de 37 %, passant de 427 M\$ à 585 M\$ alors que le volume importé est resté stable (3 % sur cinq ans). Le poulet à chair est principalement échangé avec les États-Unis malgré une multitude de destinations (49) et de provenances (15) en 2022.

En ce qui concerne les dindons, la valeur des exportations a augmenté plus rapidement (134 %) que les volumes (+29 %) entre 2018 et 2022. La faible fluctuation des importations de dindon au Canada a entraîné un excédent commercial de 46 M\$ en 2022, contre seulement 4,7 M\$ en 2018.

La balance commerciale du Canada est positive pour cette période contrairement à la période 2013-2017 (voir le tableau 17 en annexe).

Tableau 4. Valeur des échanges commerciaux<sup>(1)</sup> de poulet à chair et de dindon du Canada en millions de dollars, de 2018 à 2022

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En millions de dollars								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2018	456,4	35,8	492,2	426,9	31,1	458,0	29,5	4,7	34,2
2019	473,4	42,7	516,1	428,9	32,1	461,0	44,5	10,5	55,1
2020	501,5	57,1	558,6	418,9	25,2	444,1	82,6	32,0	114,5
2021	555,2	70,7	625,8	446,7	27,4	474,1	108,5	43,2	151,8
2022	662,7	83,7	746,4	585,0	37,7	622,7	77,7	46,0	123,7
Moyenne 2018-2022	529,8	58,0	587,8	461,3	30,7	492,0	68,6	27,3	95,8

(1) Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

11. Pour le dindon, l'accès minimal qui s'applique est l'engagement convenu en vertu de l'OMC, soit 5,6 Mkg.

12. Le Chili a ratifié le PTPGP en 2022, pour une entrée en vigueur en février 2023. Il est prévisible que cela ait un impact à la hausse sur les importations.

***Les échanges commerciaux du Québec : le poids et la croissance des exportations de poulets à chair ont contribué au surplus commercial des poulets et dindons***

Durant la période 2018 à 2022, le Québec a maintenu une balance commerciale excédentaire pour l'ensemble des échanges commerciaux de poulet à chair et de dindon, comme cela avait été le cas durant le quinquennat précédent (2013-2017) (voir le tableau 21 en annexe). Le surplus commercial a crû constamment, passant de 273 M\$ en 2018 à 425 M\$ en 2022, soit une augmentation de 55 %.

Cette performance est principalement due à la croissance des exportations de poulet à chair, dont la valeur a augmenté de 50 % (avec une augmentation de 5 % en volume). Parallèlement, la valeur des exportations de dindon a baissé de 12 % (diminution de 41 % en volume). De même, la valeur des importations de poulet à chair a aussi baissé de 18 % entre 2018 et 2022 (baisse de 30 % en volume).

**Tableau 5. Valeur des échanges commerciaux<sup>(1) (2)</sup> de poulet à chair et de dindon du Québec en milliers de dollars, de 2018 à 2022**

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En milliers de dollars								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2018	295 542	10 030	305 572	31 696	564	32 261	263 846	9 466	273 312
2019	311 420	11 806	323 226	35 283	158	35 442	276 137	11 648	287 784
2020	332 858	9 865	342 722	28 048	165	28 213	304 810	9 700	314 510
2021	369 239	14 805	384 044	30 292	189	30 481	338 947	14 616	353 563
2022	443 640	8 854	452 494	25 960	1 983	27 944	417 680	6 871	424 551
<b>Moyenne 2018-2022</b>	350 540	11 072	361 612	30 256	612	30 868	320 284	10 460	330 744

(1) Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

(2) Les données sur les importations sont recueillies selon la province de dédouanement. Les valeurs et les quantités réellement importées au Québec peuvent différer.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

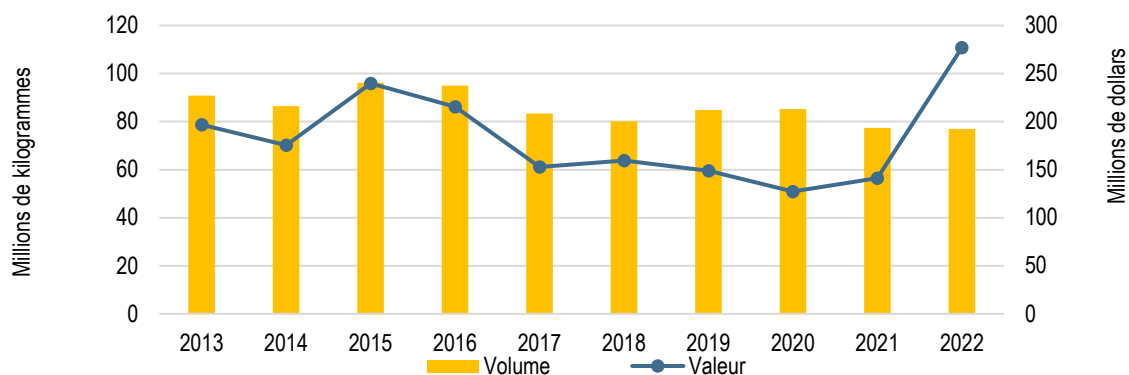
Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

En 2022, les importations québécoises de poulet à chair provenaient presque exclusivement de la Thaïlande (82 % en valeur et 73 % du volume importé) et des États-Unis (8 % de la valeur et 12 % du volume). En 2022, les importations de dindons provenaient de la Pologne (plus de 50 %) et de la France (plus de 30 %) alors que la presque totalité des dindons importés provenait des États-Unis jusqu'en 2021.

### **2.3.3 Les importations de poules de réforme**

Au Canada, la valeur des importations de poules de réforme, qui avait baissé de 47 % entre 2015 et 2020, a connu une tendance inverse durant les deux années suivantes avec une augmentation de 118 %. Les volumes importés ont légèrement fluctué (figure 5). En 2022, l'inflation a contribué à la hausse de 96 % de la valeur des importations alors que le volume importé n'a à peu près pas varié (0,5 %). Les poules de réforme importées par le Canada proviennent des États-Unis (98 % en valeur et volume). D'ailleurs, les découpes de poules (par opposition aux poules entières) de réforme ont représenté 70 % en volume et 80 % en valeur des importations canadiennes de poules de réforme du Canada en 2022.

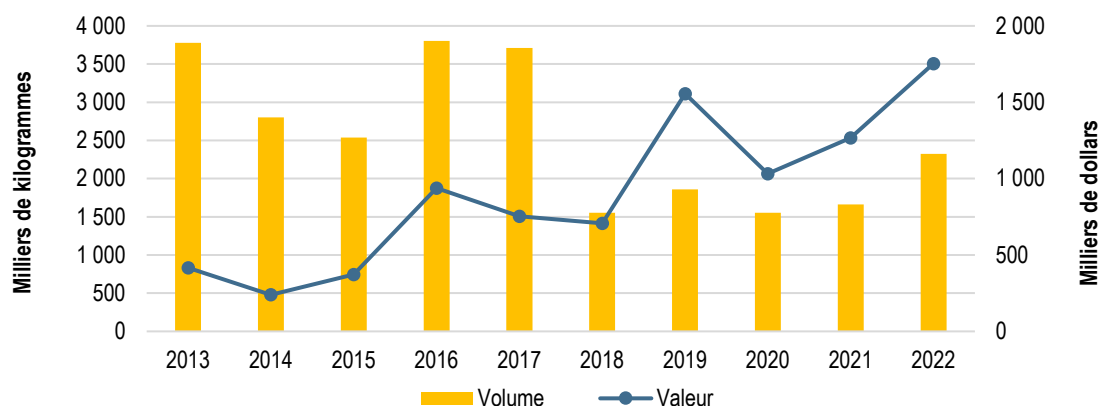
**Figure 5. Importations de poules de réforme au Canada entre 2013 et 2022**



Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

Depuis 2020, les importations québécoises de poules de réforme ont augmenté de 70 % en valeur et 50 % en volume. En 2022, les importations québécoises de poules de réforme sont constituées de découpes (57 %) et de préparations ou conserves de viandes (37 %).

**Figure 6. Importations de poules de réforme au Québec entre 2013 et 2022**



Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

## Constats

- De 2018 à 2022, la consommation par habitant au Canada a progressé de 2 % pour le poulet (+10 % aux États-Unis) et elle a diminué de 22 % pour le dindon (-7 % aux États-Unis). Elle a reculé de 5 % pour les viandes rouges.
- La volaille, particulièrement le poulet, reste la viande préférée des Canadiens et des Américains. Ces derniers en consomment plus que les Canadiens.
- Au Québec, le bœuf et le poulet sont les viandes les plus achetées au comptoir de viandes des grands détaillants. En 2021, les ventes de dinde ont doublé par rapport à 2019 (pré-pandémie).
- Entre 2013 et 2022, au Québec et au Canada, le prix de la volaille a crû moins rapidement que celui des principales viandes rouges.

### 3 LA PRODUCTION

#### 3.1 LES ALLOCATIONS DE PRODUCTION DE POULET ET DE DINDON

Les allocations de production de poulet sont établies par les PPC pour chacune des périodes de production au cours d'une année<sup>13</sup>. Elles considèrent la base préétablie de production pour ces périodes et le niveau de croissance nécessaire afin de combler les besoins du marché canadien.

De 2018 à 2022, l'allocation canadienne a connu une croissance annuelle moyenne de 2,1 %, atteignant 1 386,3 MKg en 2022. La croissance du Québec de 1,7 % est inférieure à la moyenne canadienne. C'est en Ontario (2,9 %) et en Alberta (2,4 %) que l'on observe la plus forte hausse (tableau 6). Les croissances annuelles moyennes observées entre 2013 et 2017 étaient plus élevées.

Tableau 6. Allocations annuelles de poulet au Canada en poids éviscérés et parts de marché, de 2018 à 2022

Année	Colombie-Britannique		Alberta		Prairies		Ontario		Québec		Provinces de l'Atlantique		Canada
	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations (en Mkg)	Part	
2018	185,8	14,6 %	123,6	9,7 %	99,1	7,8 %	425,9	33,4 %	343,5	27,0 %	95,4	7,5 %	1273,3
2019	188,2	14,6 %	126,5	9,8 %	99,7	7,7 %	434,9	33,6 %	346,5	26,8 %	96,5	7,5 %	1292,3
2020	186,6	14,6 %	126,2	9,9 %	99,2	7,8 %	428,4	33,6 %	341,1	26,7 %	94,2	7,4 %	1275,8
2021	189,9	14,4 %	129,6	9,8 %	101,5	7,7 %	446,7	33,8 %	355,2	26,9 %	98,6	7,5 %	1321,5
2022	197,0	14,2 %	135,9	9,8 %	103,9	7,5 %	478,2	34,5 %	368,1	26,6 %	103,3	7,4 %	1386,3
Croissance annuelle moyenne 2018-2022	1,5 %		2,4 %		1,2 %		2,9 %		1,7 %		2,0 %		2,1 %
Croissance annuelle moyenne 2013-2017	3,5 %		5,6 %		2,9 %		4,5 %		3,3 %		3,7 %		3,9 %

Note : Les allocations périodiques ont été ramenées sur une base annuelle et comprennent les allocations domestiques ainsi que les allocations de spécialité et d'expansion des marchés s'il y a lieu.

Source : Les PPC, livrets de données; compilation MAPAQ.

Il est à noter qu'au début de la pandémie de COVID-19, au printemps 2020, les allocations ont été réduites dans l'ensemble du Canada.

La part du Québec dans l'allocation de production a légèrement diminué, passant de 27,0 % en 2018 à 26,6 % en 2022. Par contre, les parts de l'Ontario et de l'Alberta ont augmenté, passant respectivement de 33,4 % à 34,5 % et de 9,7 % à 9,8 %. La croissance démographique est l'un des facteurs qui expliquent ces résultats<sup>14</sup>.

La méthode de répartition de la croissance des allocations « selon l'avantage comparatif<sup>15</sup> » appliquée depuis 2014 affecte l'allocation domestique uniquement. Les allocations d'expansion du marché et de spécialité<sup>16</sup> pourraient représenter des avenues de développement à explorer et à cibler par la filière québécoise dans le cadre d'une planification stratégique sectorielle.

En ce qui concerne les allocations pour la production de dindon (oiseaux entiers et oiseaux pour la surtransformation), elles sont établies par les Éleveurs de dindon du Canada et couvrent une période de production allant du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril de l'année suivante.

13. Il y a 6,5 périodes de production par année.

14. Pour plus de détail sur la répartition de la croissance des allocations selon un mode différentiel, se référer au *Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la volaille au Québec*, 2019, page 27.

15. Cette méthode prévoit la répartition de la croissance des allocations en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment la croissance démographique, les activités de surtransformation et l'utilisation du contingent.

16. La Politique d'expansion du marché permet l'obtention d'une allocation pour faciliter l'utilisation planifiée de poulets et pour équilibrer la consommation de viande blanche et de viande brune. La Politique sur la production de spécialité permet l'obtention d'une allocation pour la production et la commercialisation d'espèces de poulet ne concurrençant pas le marché conventionnel. Les classes de poulet permises sont notamment les suivantes : Poule-soie; Hong Kong Golden; Loong Kong TC; Mt. Lehman; Blue Leg Taiwanese.

Pour la période 2018-2022, en raison de la réduction de l'allocation pour la période 2020-2021 due aux impacts de la COVID-19, l'allocation a connu une décroissance annuelle moyenne, tant à l'échelle canadienne (-0,5 %) qu'au Québec (-0,4 %).

Tableau 7. Allocations annuelles de dindon au Canada en poids éviscérés et parts de marché, de 2018-2019 à 2022-2023

Année	Colombie-Britannique		Prairies		Ontario		Québec		Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse		Canada
	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations (en Mkg)	Part	Allocations totales (en Mkg)
2018-2019	18,7	12,5 %	29,9	20,0 %	60,3	40,4 %	33,4	22,4 %	7,0	4,7 %	149,2
2019-2020	18,7	12,7 %	27,3	18,6 %	60,3	41,1 %	33,4	22,8 %	7,0	4,8 %	146,6
2020-2021	16,7	13,2 %	24,3	19,3 %	50,3	39,9 %	28,5	22,6 %	6,2	4,9 %	126,0
2021-2022	18,4	13,2 %	26,8	19,3 %	55,5	39,9 %	31,5	22,6 %	6,8	4,9 %	139,0
2022-2023	19,3	13,2 %	28,1	19,3 %	58,1	39,8 %	32,9	22,5 %	7,6	5,2 %	146,0
Croissance annuelle moyenne 2018-2022	0,8 %		-1,5 %		-0,9 %		-0,4 %		2,2 %		-0,5 %
Croissance annuelle moyenne 2013-2017	-0,5 %		-2,0 %		1,2 %		1,2 %		-0,2 %		0,3 %

Source : Les ÉDC, données sur le dindon canadien; compilation MAPAQ.

## 3.2 LA PRODUCTION DE POULET ET DE DINDON

Entre 2018 et 2022, la production de poulet a connu une croissance annuelle moyenne inférieure à celle de la période précédente, en raison des fermetures des services de restauration pendant la pandémie de la COVID-19. La croissance annuelle moyenne du Québec a été de 1,4 %, légèrement inférieure à la moyenne canadienne de 1,7 % (voir le tableau 23 en annexe). Les parts de production des provinces sont demeurées relativement stables.

En ce qui concerne la production de dindon, la décroissance amorcée à partir de 2017 s'est poursuivie jusqu'en 2021, où elle s'est stabilisée, avant d'augmenter légèrement en 2022. Pour le Québec, cette décroissance totalise 3,9 % et elle est supérieure à la moyenne canadienne de -2,7 %. Les plus fortes décroissances sont observées dans l'Ouest canadien (voir le tableau 24 en annexe).

## 3.3 LE NOMBRE D'ENTREPRISES, LA PRODUCTION ANNUELLE ET LA RÉPARTITION RÉGIONALE

### 3.3.1 Titulaires de quotas, production annuelle et répartition régionale

En 2022, le nombre de titulaires de quotas s'établissait à 628 pour le poulet et 154 pour le dindon. La production annuelle a atteint 205,7 millions de poulets et 3,9 millions de dindons. De 2014 à 2022, bien que le nombre de titulaires de quotas de poulet ait reculé, leur production s'est accrue. Ce fut l'inverse dans le secteur du dindon.

Tableau 8. Répartition régionale des exploitations et de la production annuelle du secteur du poulet au Québec, pour 2014, 2018 et 2022

Région administrative	Nombre d'exploitations*						Production annuelle					
	2014		2018		2022		2014		2018		2022	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	M têtes	Part	M têtes	Part	M têtes	Part
Montérégie	227	30 %	226	31 %	194	31 %	59,1	34 %	64,9	34 %	72,8	35 %
Lanaudière	165	22 %	162	22 %	131	21 %	40,1	23 %	44,4	23 %	44,1	21 %
Chaudière-Appalaches	146	19 %	139	19 %	119	19 %	24,8	14 %	28,1	15 %	31,5	15 %
Centre-du-Québec	91	12 %	87	12 %	77	12 %	20,3	12 %	21,4	11 %	23,8	12 %
Mauricie	54	7 %	51	7 %	39	6 %	11,2	6 %	12,2	6 %	13,5	7 %
Laurentides	25	3 %	25	3 %	20	3 %	7,1	4 %	7,8	4 %	8,2	4 %
Autres	48	6 %	50	7 %	48	8 %	11,1	6 %	12,0	6 %	11,8	6 %
<b>Total</b>	<b>756</b>	<b>100 %</b>	<b>740</b>	<b>100 %</b>	<b>628</b>	<b>100 %</b>	<b>173,6</b>	<b>100 %</b>	<b>190,8</b>	<b>100 %</b>	<b>205,7</b>	<b>100 %</b>

\* Titulaires de quotas.

Note : En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut différer du total.

Sources : Estimation du MAPAQ à partir du livret de données des Producteurs de poulet du Canada et de la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du Québec, pour les exploitations ayant une production annuelle de 301 poulets et plus.

Parmi les régions, la Montérégie est demeurée, en 2022, la région la plus importante pour les deux secteurs en termes de parts du nombre d'exploitations et de la production annuelle, avec des parts respectives de 31 % et 35 % pour le poulet et de 38 % et 53 % pour le dindon. Ces proportions sont restées relativement stables entre 2014 et 2022.

**Tableau 9. Répartition régionale des exploitations et de la production annuelle du secteur du dindon au Québec, pour 2014, 2018 et 2022**

Région administrative	Nombre d'exploitations*						Production annuelle					
	2014		2018		2022		2014		2018		2022	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	k têtes	Part	k têtes	Part	k têtes	Part
Montérégie	53	39 %	58	39 %	58	38 %	2 348,5	53 %	2 466,2	57 %	2 087,8	53 %
Capitale-Nationale	26	19 %	22	15 %	22	14 %	608,4	14 %	490,8	11 %	432,2	11 %
Lanaudière	14	10 %	19	13 %	19	13 %	471,8	11 %	579,6	13 %	479,9	12 %
Chaudière-Appalaches	12	9 %	13	9 %	18	12 %	357,3	8 %	357,5	8 %	552,3	14 %
Centre-du-Québec	10	7 %	11	7 %	11	7 %	196,7	4 %	196,0	5 %	164,0	4 %
Mauricie	9	7 %	10	7 %	12	8 %	216,6	5 %	193,4	4 %	170,7	4 %
Autres	12	9 %	14	10 %	14	9 %	193,7	4 %	29,5	1 %	51,1	1 %
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>100 %</b>	<b>147</b>	<b>100 %</b>	<b>154</b>	<b>100 %</b>	<b>4 393,0</b>	<b>100 %</b>	<b>4 313,0</b>	<b>100 %</b>	<b>3 938,0</b>	<b>100 %</b>

\* Titulaires de quotas.

Note : En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut différer du total.

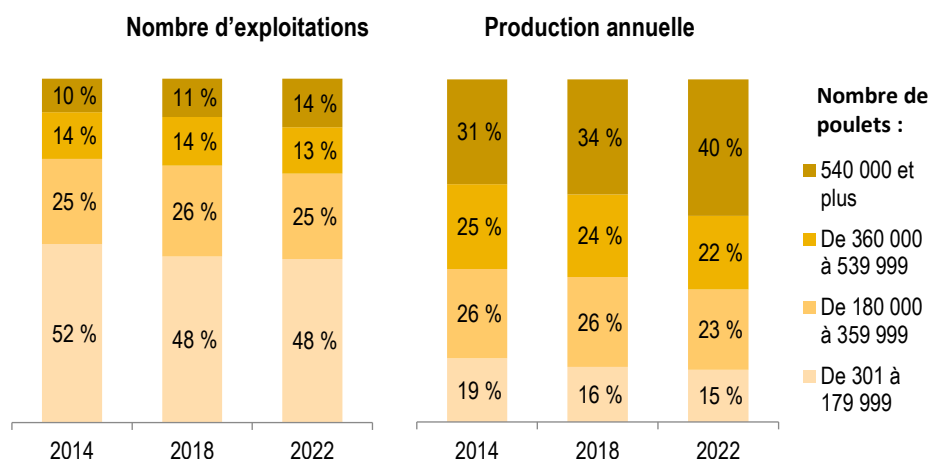
Source : Estimation du MAPAQ à partir des données sur le dindon canadien des Éleveurs de dindon du Canada, de Statistique Canada, tableau 32-10-0117-01 et de la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du Québec, pour les exploitations ayant une production annuelle de 26 dindons et plus.

### 3.3.2 Taille des exploitations : concentration de la production au sein des grandes entreprises

En 2022, les exploitations du secteur du poulet qui produisaient annuellement 540 000 poulets ou plus constituaient 14 % du total des exploitations et étaient responsables de la production de 40 % des poulets. Depuis 2014, le nombre et la production de ces exploitations ont augmenté, principalement aux dépens des plus petites entreprises (301 à 179 999 poulets) dont la part a diminué de 52 % à 48 %.

Dans le secteur du dindon, les exploitations produisant 72 000 dindons ou plus représentaient également 14 % du total des exploitations, mais elles produisaient 46 % des dindons.

**Figure 7. Répartition des exploitations et de la production annuelle du secteur du poulet\* au Québec selon la taille de l'exploitation**



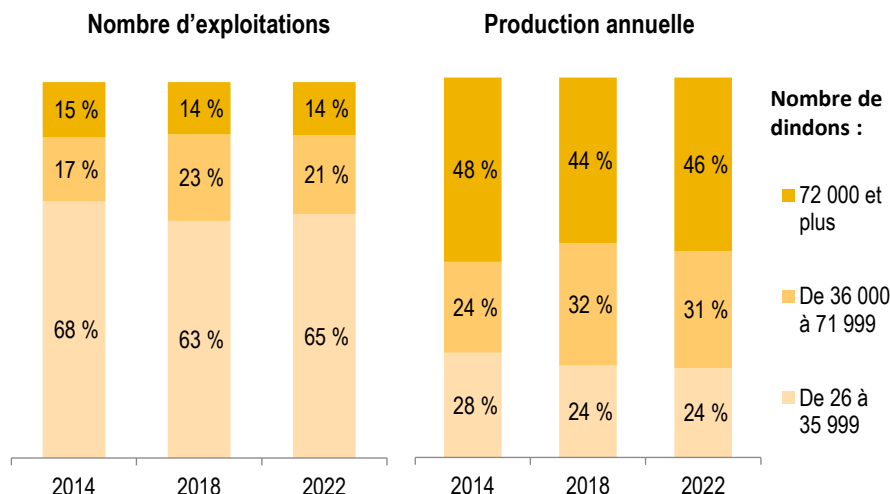
\* Exploitations ayant une production annuelle de 301 poulets et plus.

Note : En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut différer du total.

Source : MAPAQ, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du Québec.

Les exploitations de taille intermédiaire ont gagné en importance pour les dindons (de 36 000 à 71 999 dindons) tandis que les plus petites (26 à 35 999 dindons) sont en diminution.

Figure 8. Répartition des exploitations et de la production annuelle du secteur du dindon\* au Québec selon la taille de l'exploitation



\* Exploitations ayant une production annuelle de 26 dindons et plus.

Note : En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut différer du total.

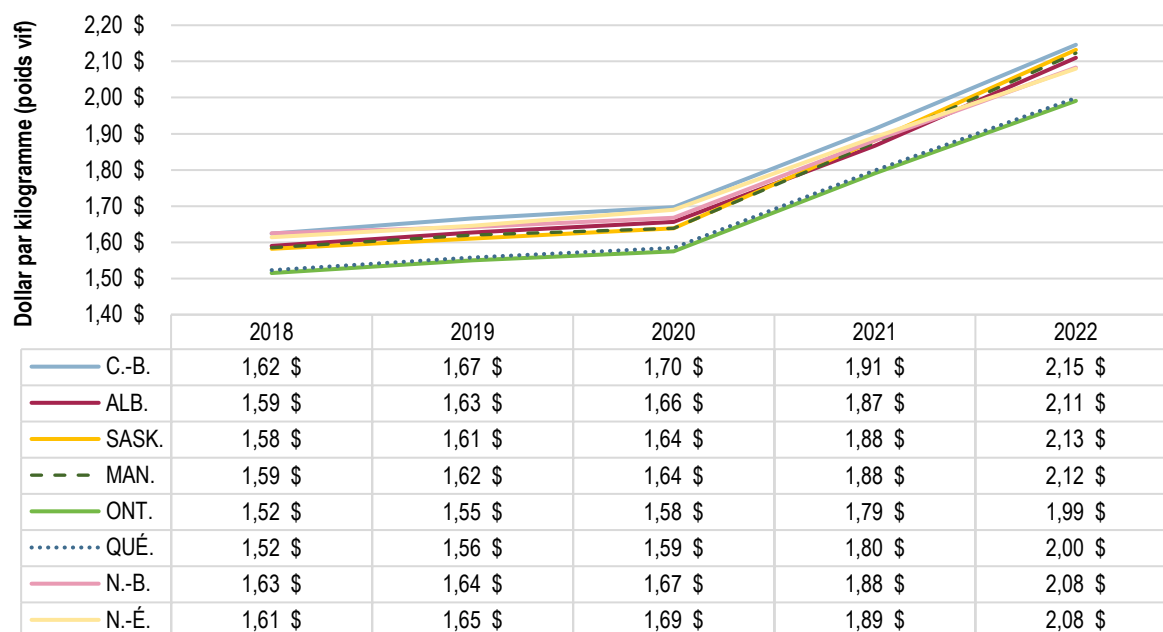
Source : MAPAQ, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du Québec.

### 3.4 LA SITUATION FINANCIÈRE DES FERMES DE POULET ET DE DINDON

#### 3.4.1 Les prix aux producteurs

Après avoir connu une croissance modeste de 2018 à 2020, le prix reçu par les producteurs de poulet canadiens s'est mis à augmenter en 2021.

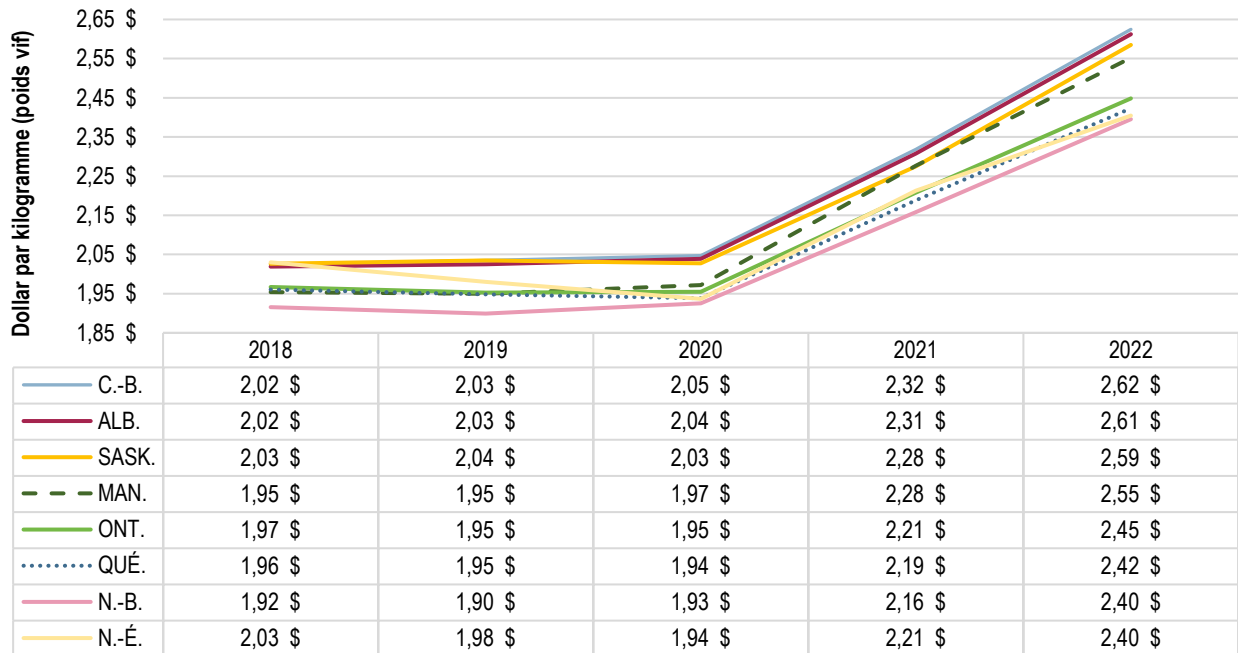
Figure 9. Prix moyens payés aux producteurs de poulet dans les provinces canadiennes, de 2018 à 2022



Source : Les Producteurs de poulet du Canada, livrets des données; compilation MAPAQ.

En 2018, tout comme en 2017, les producteurs québécois de poulet recevaient un prix moyen de 1,52 \$/kg, ce qui correspond au prix le plus bas observé depuis 2013 avec une baisse continue de 2013 à 2017 (voir la figure 25 en annexe).

**Figure 10. Prix moyens payés aux producteurs de dindon dans les provinces canadiennes, de 2018 à 2022**

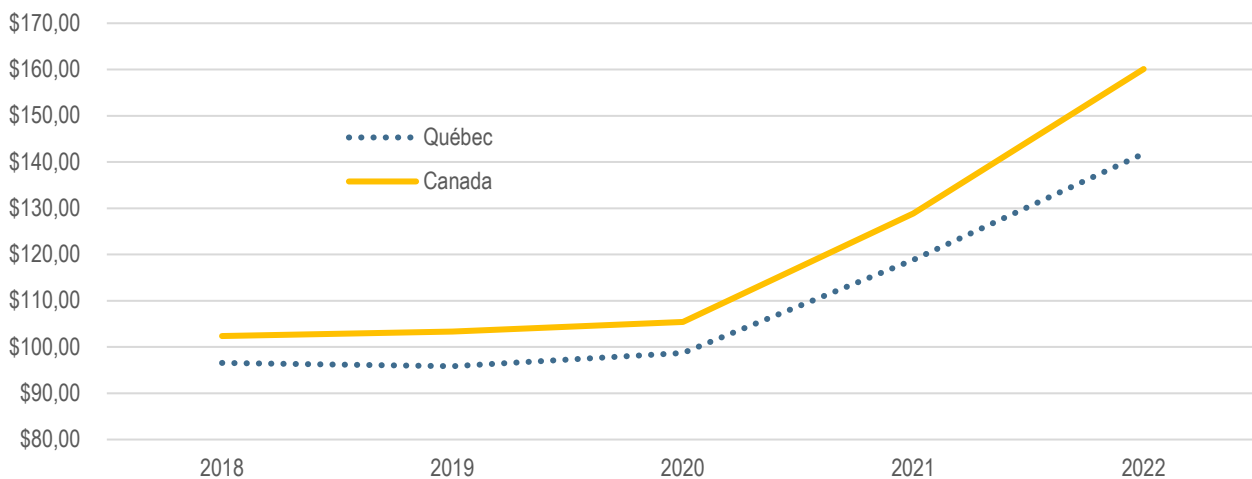


Source : Les Éleveurs de dindon du Canada, données sur le dindon canadien; compilation MAPAQ.

Du côté des prix pour le dindon, l'évolution est comparable à celle des prix du poulet. Après avoir connu une quasi-stabilité de 2018 à 2020, les prix aux producteurs ont augmenté en 2021 et 2022, pour atteindre 2,42 \$/kg en 2022 au Québec.

Une bonne part de la croissance des prix aux producteurs est attribuable à la hausse des prix de l'alimentation animale qui représente plus ou moins 40 % du coût de production. Depuis l'année 2018, le prix moyen de l'alimentation animale (\$/tonne métrique) a connu une hausse moyenne annuelle de 10,8 % au Québec<sup>17</sup>. Plus spécifiquement, de 2018 à 2020, le taux de croissance moyen était de 1,5 %, mais par la suite, de 2020 à 2022, ce taux est passé à 23,3 %.

**Figure 11. Prix pondéré pour l'alimentation animale commerciale (dollars par tonne métrique), au Québec et au Canada, de 2018 à 2022**



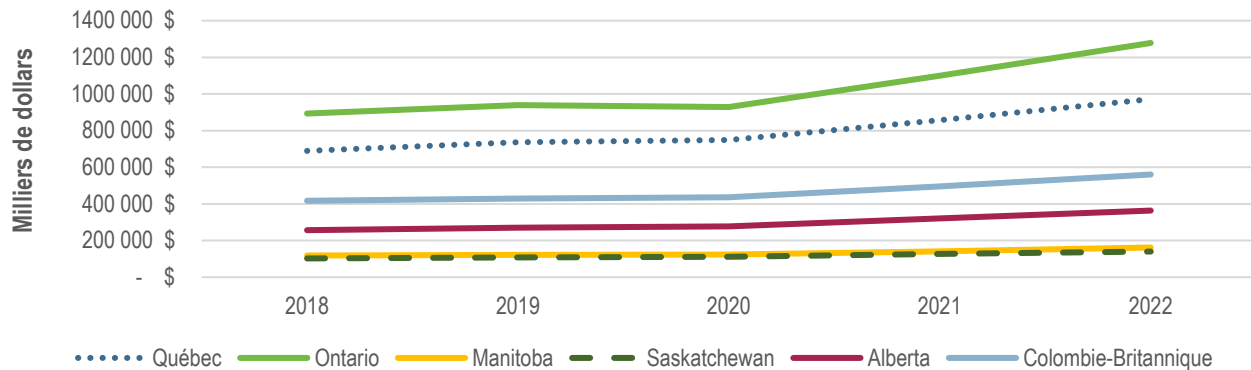
Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0258-01; compilation du MAPAQ.

17. Selon l'indice des prix des entrées en agriculture, de Statistique Canada.

### 3.4.2 Les recettes monétaires

Après avoir connu un ralentissement de la croissance, voire une stagnation de leurs recettes monétaires, les producteurs de poulet du Québec ont bénéficié d'une augmentation en 2021 en cohérence avec un prix au producteur en croissance à compter de la même année. Cette évolution des prix a favorisé la croissance annuelle moyenne des recettes de 9,0 % entre 2018 et 2022, ce qui a compensé la progression plus modeste des volumes de production. Dans la période précédente, la croissance annuelle moyenne au Québec était négative (-0,03 %) (voir la figure 29 en annexe).

Figure 12. Recettes monétaires totales de la production de poulet, de 2018 à 2022

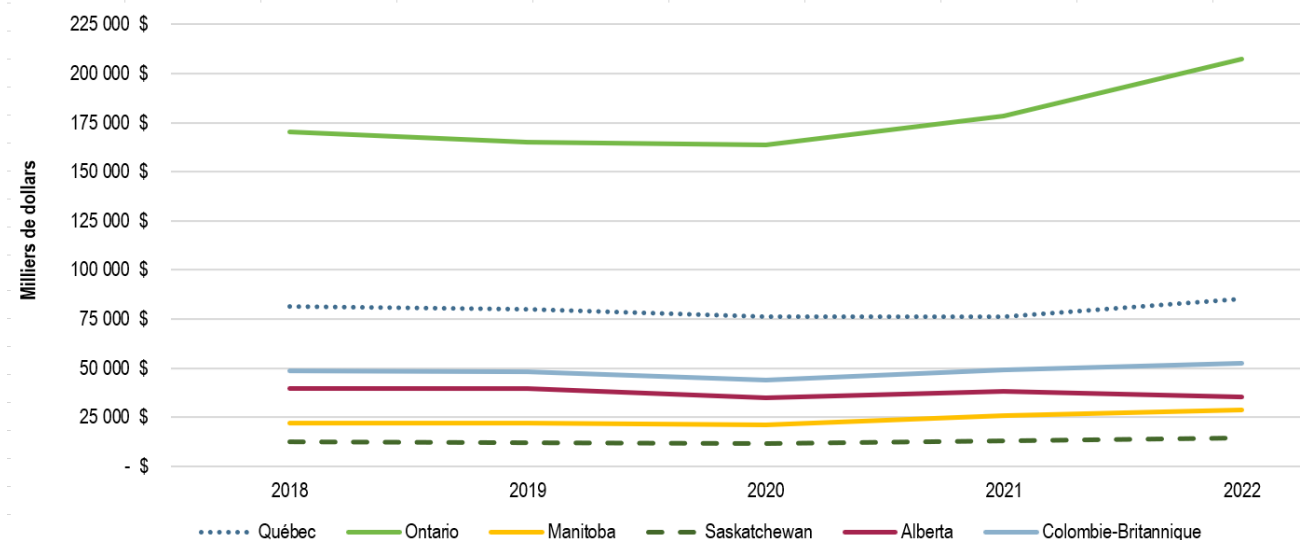


Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

Toujours au cours de la période 2018-2022, les recettes monétaires du dindon ont affiché quant à elles une décroissance jusqu'en 2020. Au Québec, les recettes ont diminué en moyenne de 3 % par année de 2018 à 2020.

Durant la période 2020-2022, comme dans le cas du poulet, les recettes monétaires ont connu des augmentations, en cohérence avec la hausse des prix reçus par les producteurs. Au cours de la période précédente, les recettes ont crû en moyenne annuellement de 0,4 % (voir le graphique 30 en annexe).

Figure 13. Recettes monétaires totales de la production de dindon, de 2018 à 2022



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

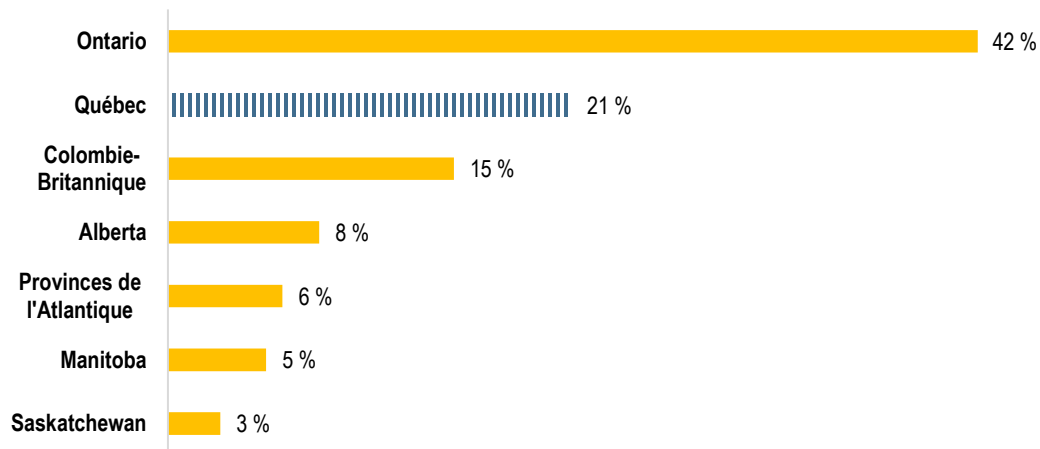
Cette hausse des prix a permis de compenser la baisse de production de dindons au Québec.

### 3.4.3 Performance et structure financière

De 2018 à 2022, les entreprises de volaille et d'œufs au Québec ont généré en moyenne des revenus d'exploitation de 1,1 M\$ par entreprise. Les dépenses d'exploitation se sont quant à elles élevées à 944 821 \$ par entreprise. Ainsi, un bénéfice net moyen de 135 164 \$ a été dégagé pendant cette période.

À l'échelle canadienne, le Québec se classe au deuxième rang, après l'Ontario. En effet, de 2018 à 2022, la part du bénéfice net d'exploitation du Québec représentait 21 % du total canadien, contre 42 % pour l'Ontario. La différence entre le Québec et l'Ontario s'explique principalement par les parts d'allocation qui varient entre 20,4 % et 26,6 % selon les secteurs (volaille et œufs) pour le Québec et entre 34,5 % et 39,8 % pour l'Ontario.

Figure 14. Contribution au bénéfice net total d'exploitation des entreprises de volaille et de production d'œufs au Canada par province (en pourcentage)

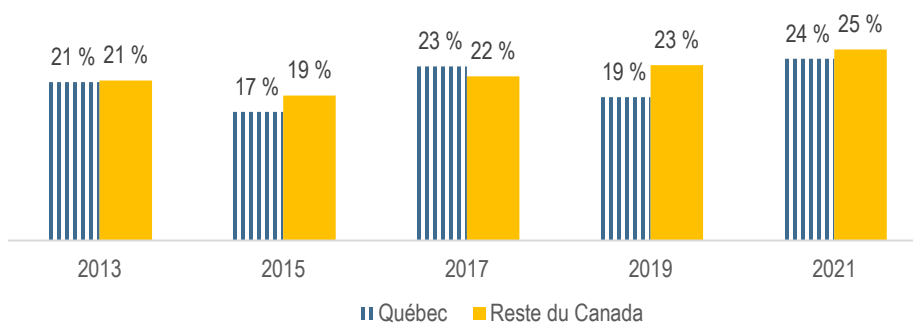


Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles (extraction de 2023); compilation du MAPAQ.

Au Québec, plus de 90 % du bénéfice net d'exploitation est généré par les exploitations ayant des revenus bruts supérieurs à 1 M\$ alors que ce pourcentage s'élève à 85 % pour l'ensemble du Canada. Les entreprises générant plus d'un million de dollars de revenu au Québec représentent près de la moitié des entreprises (48 %), alors qu'au Canada, cette proportion est moindre (38 %).

La structure financière du secteur avicole québécois se distingue par un ratio d'endettement relativement plus faible par rapport au reste du Canada. En 2021, le taux d'endettement s'élevait à 24 %, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à 2013.

Figure 15. Ratio d'endettement du secteur avicole au Québec et dans le reste du Canada<sup>18</sup>



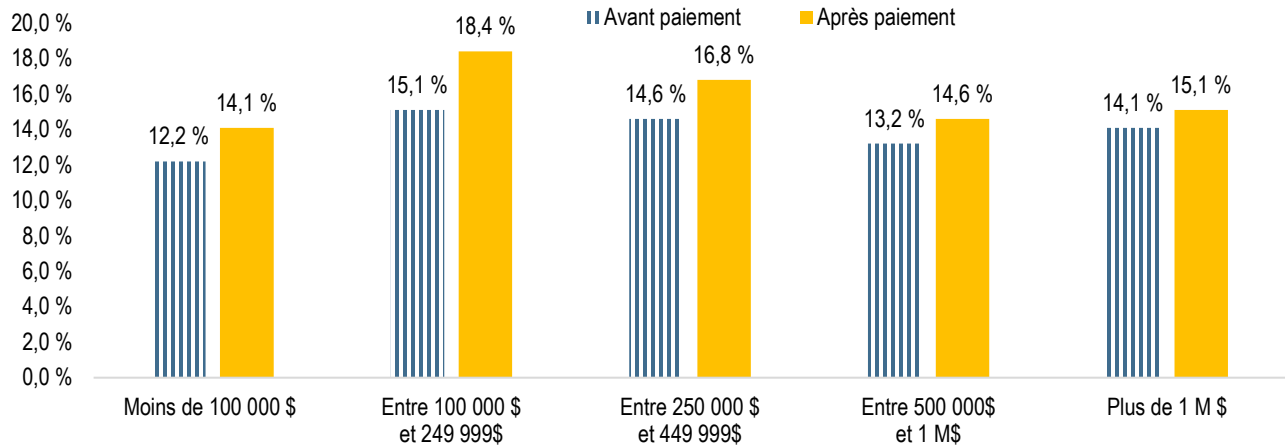
Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes; compilation du MAPAQ

18. L'Enquête financière sur les fermes s'effectue une fois tous les deux ans, et les données disponibles les plus récentes remontent à 2021.

### 3.4.4 Rentabilité<sup>19</sup>

De 2018 à 2022, la marge bénéficiaire pour les exploitations de volaille, toutes catégories confondues, s'est établie en moyenne à 14,0 % sans les paiements directs et à 15,2 % avec les paiements de programmes. Les exploitations ayant des revenus bruts compris entre 100 000 \$ et 249 999 \$ affichent le taux de marge moyen le plus élevé, soit 15,1 % sans paiements de programmes et 18,4 % avec paiement (figure 16).

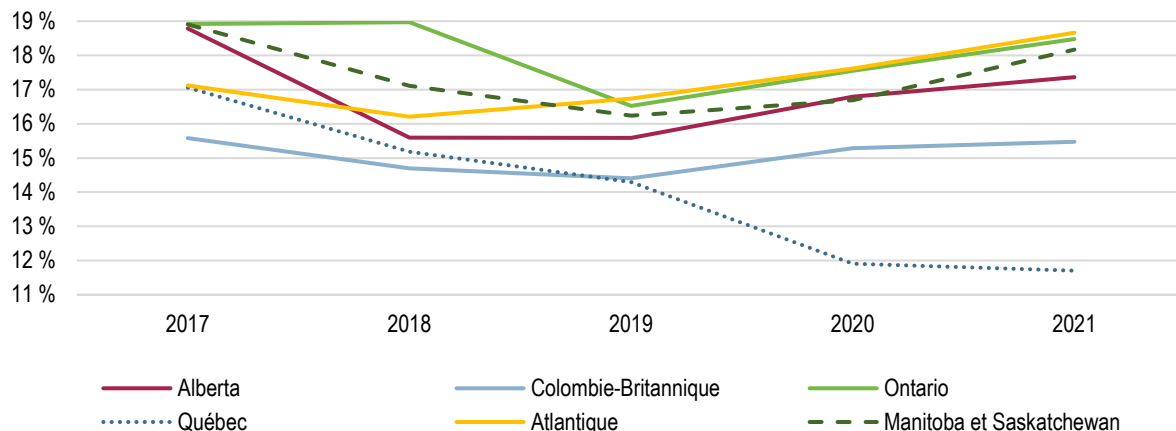
Figure 16. Marge bénéficiaire nette<sup>20</sup> par catégorie de revenus, moyenne 2018-2022



Source : La Financière agricole du Québec, Programme Agri-stabilité; compilation du MAPAQ.

De 2017 à 2021, la marge bénéficiaire nette<sup>21</sup> des entreprises du Québec a diminué, passant de 17,1 % à 11,7 %. Cette diminution est principalement attribuable à une augmentation des dépenses d'exploitation combinée à une stagnation des revenus. Après s'être rétractées, les marges bénéficiaires des entreprises de volaille et d'œufs des autres provinces du Canada se sont toutes relevées pour pratiquement atteindre en 2021 leur niveau de 2017. Seule la marge bénéficiaire nette des entreprises québécoises n'a cessé de diminuer dans les cinq dernières années.

Figure 17. Marge bénéficiaire nette des entreprises de volaille et de production d'œufs par province, de 2017 à 2021



Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles (extraction de 2023); compilation du MAPAQ.

19. L'analyse de la rentabilité du secteur avicole a porté sur un échantillon d'adhérents au programme Agri-stabilité. Entre 2018 et 2022, 96,9 % des adhérents étaient situés dans les régions centrales du Québec, tandis que seulement 3,1 % se trouvaient dans les régions périphériques.

20. Le taux de marge a été calculé pour les exploitations rentables, soit celles qui couvrent leurs dépenses globales.

21. La marge bénéficiaire nette est calculée en prenant le ratio du bénéfice net d'exploitation sur les revenus totaux d'exploitation.

## Constats

- Entre 2018 et 2022, la production de poulet au Québec a connu une croissance annuelle moyenne inférieure à celle de la période précédente (2013-2017), notamment en raison de la COVID 19.
- La décroissance de la production de dindon, amorcée en 2017, s'est stabilisée en 2021.
- Au Québec, de 2020 à 2022, les prix aux producteurs de poulet et de dindon ont augmenté de 26 % et 25 % respectivement.
- La marge bénéficiaire nette des entreprises de volaille et de production d'œufs au Québec a diminué de 31,4 % entre 2017 et 2021.
- La structure financière du secteur avicole québécois se distingue par un ratio d'endettement relativement plus faible par rapport au reste du Canada.

## 3.5 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 3.5.1 Santé animale

Les filières canadiennes de production de poulet et de dindon ont adopté en 2014 une stratégie d'utilisation responsable des antibiotiques. Cette stratégie prévoyait le retrait de l'utilisation en prévention des antibiotiques de catégories I, II et III<sup>22</sup> selon un calendrier précis pour ces productions.

Depuis mai 2015, les antibiotiques de catégorie I ne peuvent plus être utilisés en prévention pour la volaille, y compris chez les reproducteurs de poulets de chair. L'interdiction d'utiliser les antibiotiques de catégorie II en prévention est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour le poulet et le dindon. Les difficultés rencontrées lors du retrait des antibiotiques de catégorie II et le contexte de la COVID-19 ont retardé l'entrée en vigueur du retrait de la catégorie III pour l'élevage de dindon prévue en mai 2021. En ce qui concerne l'élevage de poulet, la stratégie prévoit désormais une réduction, et non le retrait, de l'utilisation en prévention des antibiotiques de catégorie III.

L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) a été détectée pour la première fois au Québec en avril 2022. Au cours de cette année, 23 élevages, dont 15 avicoles commerciaux, ont été touchés. De ce nombre, l'IAHP a affecté 10 élevages de poulet et de dindon entraînant la mort et la destruction de près de 260 000 oiseaux. Le Québec a été, en 2022, la quatrième province en importance touchée par des éclosions d'IAHP derrière la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario.

### 3.5.2 *Projet pilote des ÉVQ de production pour les marchés de proximité et projet pilote d'abattage à la ferme du MAPAQ*

En 2020, les ÉVQ ont développé et mis en œuvre le projet pilote Production de poulets pour les marchés de proximité, d'une durée de 5 ans, permettant à un minimum de 10 candidats par année d'obtenir un droit de produire annuellement un maximum de 2 000 poulets (ou 6 000 kilos de poids vifs). La décision de la Régie (décision 11 658) permettant la mise en œuvre de ce projet pilote prévoit la possibilité d'attribuer jusqu'à 20 droits de produire par année, disposition n'ayant pas été utilisée par les ÉVQ. Cette même décision a également modifié le Règlement sur le contingentement de la vente aux consommateurs des producteurs de volailles (chapitre M-35.1, r. 284) en faisant passer de 100 à 300 le nombre de poulets par année pouvant être vendu directement par un producteur à un consommateur sans être assujéti au Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec.

Depuis 2022, le MAPAQ a mis en œuvre un projet pilote d'abattage à la ferme. D'une durée de 4 ans, ce projet permet à l'exploitant autorisé par le ministre à abattre un maximum de 300 poulets sur le site de la ferme où est situé l'abattoir et à vendre les poulets ainsi produits à sa ferme ou au marché public. Ce projet pilote a pour but de permettre au Ministère de statuer sur la salubrité des viandes ainsi

---

22. Santé Canada classe les antibiotiques selon leur ordre d'importance en santé humaine : I. Très haute importance; II. Haute importance; III. Moyenne importance et IV. Faible importance.

produites au regard des pratiques d'abattage constatées et des opérations exécutées par les exploitants. Depuis 2022, 13 autorisations ont été délivrées et 9 exploitants ont lancé leurs opérations.

### 3.5.3 Substitution énergétique

Certaines entreprises avicoles ont installé des systèmes de production d'énergie renouvelable, tels des panneaux solaires, des éoliennes ou la combustion de biomasse, notamment. Selon les données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada réalisé en 2016, des 875 fermes répondantes, 31 d'entre elles ont déclaré utiliser des systèmes de production d'énergie renouvelable (3,5 %). En 2021, le nombre d'entreprises est passé à 85 sur 913 fermes répondantes au recensement, soit 9,3 %.

### 3.5.4 Portrait de la relève et formation<sup>23</sup>

La production de poulets et de dindons constituait l'activité principale d'environ 2 % des jeunes de la relève agricole établie<sup>24</sup> au Québec en 2021. La proportion féminine atteignait 35 %, ce qui est supérieur à la moyenne de l'ensemble des secteurs (29 %). Une large part (37 %) détient un diplôme d'études collégiales (DEC), alors que la moyenne, pour l'ensemble de la relève, s'établissait à 31 %.

Les démarrages sont majoritairement issus d'un transfert familial (71 %), ce qui est supérieur à la moyenne de l'ensemble des secteurs (54 %). Une proportion de 38 % de la relève du secteur était établie depuis moins de 5 ans, ce qui est plus élevé que la moyenne de l'ensemble des secteurs (34 %).

L'offre de formation initiale pour le secteur de la production animale couvre tous les niveaux (secondaire, collégial et universitaire). De 2018 à 2022, le nombre de personnes diplômées pour des études professionnelles (DEP) en production animale est passé de 175 à 197<sup>25</sup>. Pour le programme collégial (DEC) en gestion et technologies d'entreprise agricole, on observe une augmentation des diplômés, passant de 150 en 2018 à 176 en 2022. Pour cette même période, on remarque une légère hausse des diplômes de premier cycle universitaire en agriculture<sup>26</sup>, passant de 185 en 2018 à 200 en 2022. Par ailleurs, un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) est lié au secteur primaire pour la volaille, celui d'ouvrier avicole. De 2018-2019 à 2021-2022, 19 certificats<sup>27</sup> ont été octroyés dans le cadre de ce programme.

## 4 LA TRANSFORMATION

### 4.1 LE PORTRAIT DES ÉTABLISSEMENTS

Les deux entreprises chefs de file québécoises, Olymel et Exceldor, figurent parmi les cinq grandes entreprises canadiennes qui détenaient ensemble 57 % des parts de marché en 2022.

---

23. Section réalisée grâce aux données recueillies dans le cadre du Recensement de la relève agricole établie 2021 (MAPAQ).

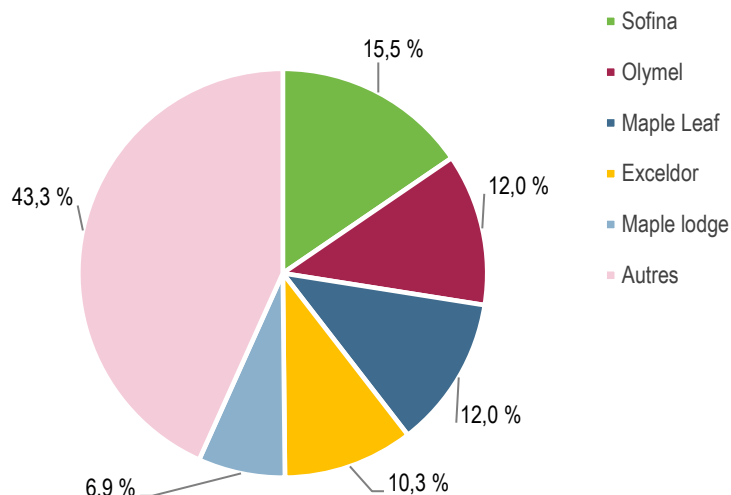
24. On qualifie de « relève agricole établie » les personnes de moins de 40 ans qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

25. Donnée de 2022 provisoire.

26. Selon la classification de disciplines établie par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) de la première composante de programme.

27. On qualifie de « certificat » l'attestation des personnes ayant acquis toutes les compétences requises pour obtenir le certificat de qualification professionnelle.

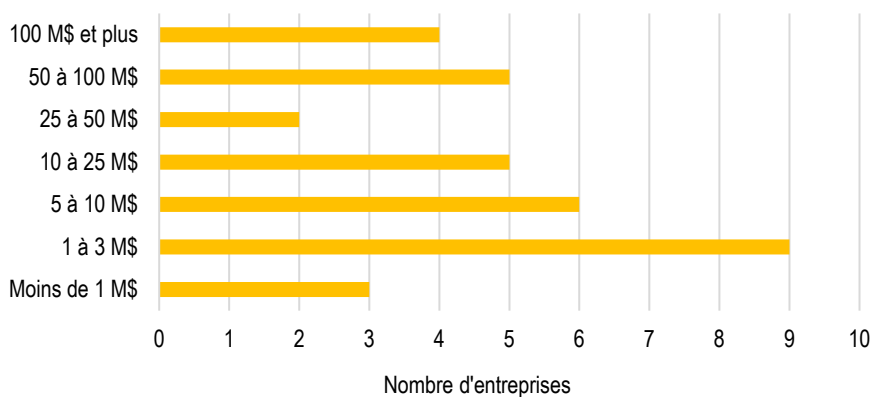
Figure 18. Parts de marché\* canadiennes des transformateurs de volaille au Canada en 2022



\* Estimations faites à partir d'états financiers disponibles et d'articles de presse.  
Sources : Rapports annuels des entreprises, revue de presse et compilation du MAPAQ.

Au Québec, le secteur compte 34 entreprises<sup>28</sup> de transformation alimentaire qui exploitent 42 établissements. Des établissements se spécialisent dans la première transformation, soit l'abattage et la première découpe de la viande, et d'autres établissements font une deuxième transformation qui consiste à introduire une valeur ajoutée au produit (charcuteries; portions normalisées).

Figure 19. Nombre d'entreprises d'abattage et de transformation de la volaille au Québec selon le chiffre d'affaires



Source : Compilation du MAPAQ.

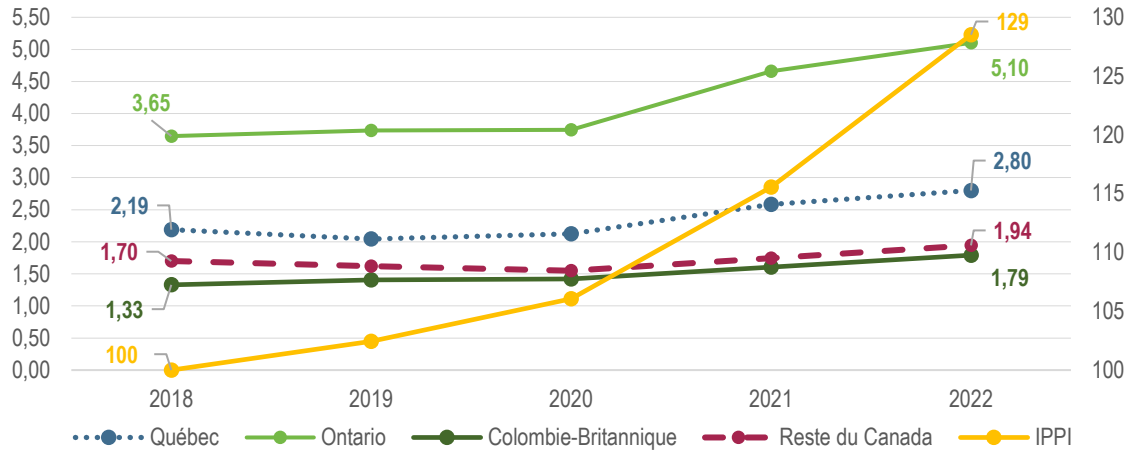
## 4.2 LES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES DE L'INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION DE LA VOLAILLE

Les livraisons manufacturières canadiennes de volaille transformée ont atteint 11,6 G\$ en 2022 tandis que la croissance annuelle moyenne était de 7 % de 2018 à 2022. Cet accroissement, qui se fait dans un contexte de faible augmentation de la consommation de poulet et de réduction de celle de dindon<sup>29</sup>, a été principalement soutenu par une progression annuelle du prix industriel de la volaille fraîche et congelée de 6,5 % à compter de 2020.

28. Sources : MAPAQ et ACIA. Liste des entreprises qui font de l'abattage avec ou sans transformation, ou de la transformation uniquement.

29. Pour le poulet, la consommation par personne était de 34,7 kg en 2018 comparativement à 35,4 kg en 2022. Quant à la consommation de dindon, elle était de 4,3 kg en 2018 comparativement à 3,3 kg en 2022. La consommation par personne est exprimée en poids abattu.

**Figure 20. Évolution des livraisons manufacturières (G\$) de produits transformés de volaille\* des principales provinces canadiennes et du prix industriel pour la volaille fraîche et congelée (2018 = 100), de 2018 à 2022**



IPPI : indice du prix des produits industriels

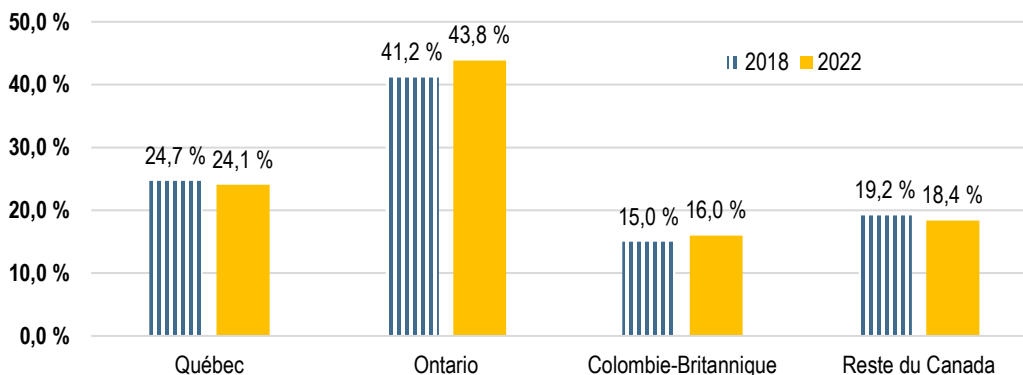
\* Les livraisons manufacturières du secteur de l'abattage et de la transformation de la volaille (SCIAN 311615) incluent aussi la transformation des petits gibiers, du lapin, du canard et des oies.

Source : Statistique Canada.

De 2018 à 2022, les livraisons manufacturières issues de la transformation de volaille au Québec ont connu une croissance annuelle moyenne de 6,4 %, contre 9,6 % pour la période précédente (2013-2017). En 2022, ces livraisons ont atteint 2,8 G\$. L'Ontario, qui compte un plus grand nombre d'entreprises effectuant une deuxième transformation et ayant une valeur ajoutée supérieure, a enregistré la plus forte progression annuelle des livraisons (8,7 %), suivie de la Colombie-Britannique (7,8 %).

La part du Québec dans les livraisons manufacturières totales du Canada a été en moyenne de 24 % tout au long de cette période, plaçant le Québec au deuxième rang au Canada, derrière l'Ontario (43 %) et devant la Colombie-Britannique (16 %) et les autres provinces canadiennes (18 %). Cette répartition est comparable à celle de la période précédente, où la part moyenne du Québec était de 23 %, celle de l'Ontario de 44 %, et celles de la Colombie-Britannique et du reste du Canada de 18 % et 15 % respectivement.

**Figure 21. Évolution des parts de marché des livraisons manufacturières de volaille des principales provinces canadiennes pour 2018 et 2022**



Source : Compilation du MAPAQ.

Au cours de cette période, l'Ontario a vu sa part de marché augmenter au détriment des parts de marché du Québec et du reste du Canada.

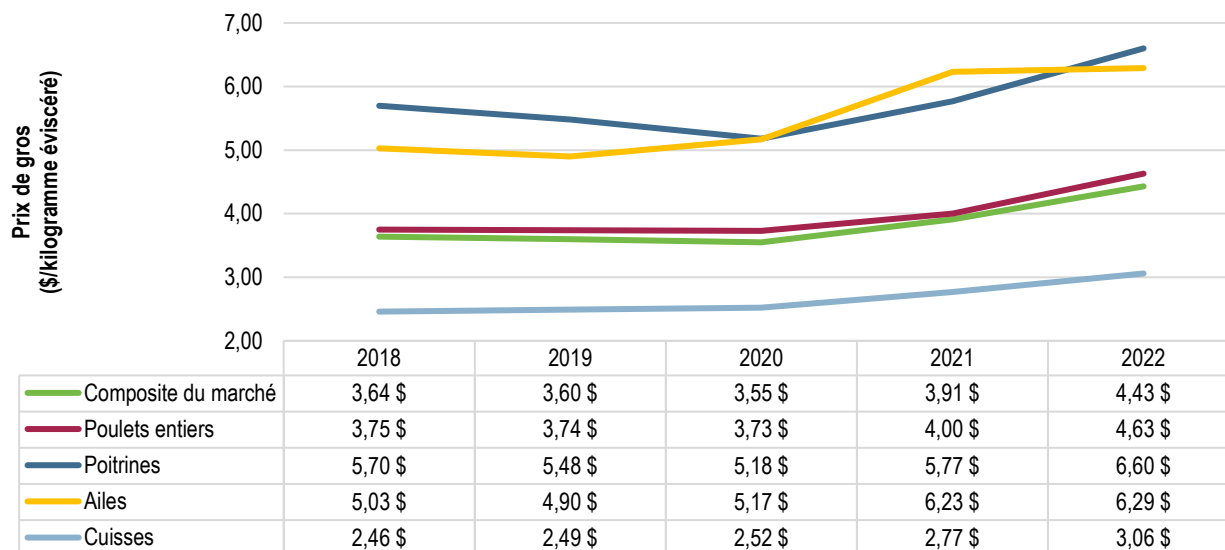
De 2018 à 2022, les parts des livraisons manufacturières ont légèrement baissé au Québec (-0,6 %) et ailleurs au Canada (-0,8 %), contre une augmentation de 2,6 % en Ontario (figure 21).

### 4.3 LE PRIX DE GROS

En comparant les indices des prix de gros<sup>30</sup> des produits transformés entre 2018 et 2022, on constate que tous les indices ont connu une croissance constante (figure 22). Les croissances les plus importantes sont celles des ailes (25 %), des cuisses (24 %) et du poulet entier (23 %). L'indice de prix de la poitrine (16 %) a enregistré la croissance la plus faible durant la même période.

Pendant la première année de la pandémie, l'indice du prix de gros de la poitrine a baissé de 5 % et a augmenté par la suite. Pendant la même période, la demande soutenue pour les ailes et les cuisses a eu pour effet d'augmenter leur indice de prix de 5,5 % et 1,2 % respectivement.

Figure 22. Évolution des indices de prix de gros annuels pour divers produits au Canada, de 2018 à 2022



Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet; compilation du MAPAQ.

La croissance des prix entre 2018 et 2022 a été supérieure à celle entre 2013 et 2017 pour tous les indices, à l'exception des poitrines (voir la figure 33 en annexe). Ce constat peut s'expliquer par l'augmentation du coût des matières premières et l'inflation alimentaire. En effet, l'augmentation des prix des aliments<sup>31</sup> a atteint 10,3 % en septembre 2022.

### 4.4 LES PERFORMANCES FINANCIÈRES<sup>32</sup>

#### *Olymel*

Pour l'ensemble de ses activités touchant la viande (poulet et porc), la société en commandite Olymel (Sollio Alimentation) a réalisé un chiffre d'affaires de 4,6 G\$ pour l'exercice 2021-2022. La croissance du chiffre d'affaires est notamment due au secteur de la volaille. En effet, ce secteur a connu une bonne performance, s'expliquant par un contexte de marché favorable<sup>33</sup> ainsi que par des investissements en automatisation qui ont occasionné des impacts positifs sur les marges. En 2021-2022, il est à noter

30. Le prix de gros d'Express Markets Inc. (EMI) est un indice qui représente le coût pour les produits de commodité comprenant aussi des coûts d'emballage et de main-d'œuvre et étant influencé par les aléas des marchés des viandes. L'indice ne représenterait que 25 % à 30 % des ventes des transformateurs. Les produits à forte valeur ajoutée ne sont pas inclus dans cet indice.

31. Rapport annuel sur les prix alimentaires 2023, 13<sup>e</sup> édition, Université Dalhousie, Université de Guelph, Université de la Colombie-Britannique et Université de la Saskatchewan.

32. Les sections 4.4 et 4.5 présentent des informations sur les deux plus grandes entreprises québécoises. Ces informations proviennent de divers rapports annuels et de l'actualité.

33. Le rapport annuel 2022 de Sollio Groupe Coopératif pour l'exercice 2021-2022 fait état d'une hausse des kilos vendus et des prix de vente, notamment d'une forte demande pour les produits de poulet frais.

qu'Olymel, en raison des difficultés liées au secteur porcin, a enregistré un déficit de 445,7 millions de dollars comparativement à un déficit de 71,8 millions de dollars en 2020-2021.

### *Exceldor*

La coopérative Exceldor a connu une bonne croissance. Le chiffre d'affaires a atteint près de 1,2 milliard de dollars en 2022 et l'entreprise produit chaque année environ 245 millions de kilogrammes de volaille. De l'exercice financier 2018-2019 à celui de 2022-2023, le chiffre d'affaires a crû de 68 %, passant de 690 M\$ à 1 162 M\$.

En 2019, Exceldor a réalisé une fusion avec la coopérative Granny's, au Manitoba. Les recettes annuelles de Granny's ont été estimées à 160 millions de dollars au moment de l'acquisition.

## 4.5 LES INVESTISSEMENTS

### *Olymel*

Investissement Québec a investi en 2021 une somme de 150 millions de dollars en capitaux propres dans Olymel S.E.C. en vue de soutenir son développement et de renforcer sa compétitivité. Olymel a réalisé des projets pour améliorer l'efficacité de ses processus et de ses équipements opérationnels dans l'ensemble de ses usines de transformation. Elle a aussi mis à niveau ses systèmes de gestion informatiques et aménagé deux abattoirs de poulets existants afin d'effectuer du préemballage sur place.

### *Exceldor*

Exceldor a annoncé en 2019 avoir obtenu une participation majoritaire dans l'entreprise familiale Les Viandes Lacroix de Saint-Hyacinthe qui compte environ 450 employés. En 2022, l'entreprise a investi près de 20 millions de dollars dans le maintien et l'amélioration de ses infrastructures et le perfectionnement de ses méthodes. Elle a notamment lancé un projet de plus de 14 M\$ à son usine de Saint-Bruno-de-Montarville afin d'augmenter sa capacité de production des produits cuits congelés. Son usine de Belœil a quant à elle obtenu une certification LEED.

Exceldor a installé dans les fermes de ses membres des balances intelligentes pour mieux planifier et connaître en temps réel la prise de poids de ses oiseaux. Tous les dindons sont désormais élevés sans antibiotiques.

## 4.6 LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

La compétitivité des entreprises québécoises de transformation de la volaille repose en grande partie sur la main-d'œuvre. Depuis 2018<sup>34</sup>, on observe une augmentation du recours aux travailleurs étrangers temporaires (TÉT) pour des postes de manœuvre et de bouchers industriels dans les entreprises de transformation alimentaire, y compris celles spécialisées dans l'abattage et la transformation de volaille.

En avril 2022, le gouvernement fédéral a mis en place temporairement un plan d'action dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Ce plan vise à aider les employeurs à pourvoir les postes vacants en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Ainsi, les employeurs du secteur de la fabrication de produits alimentaires ont désormais la possibilité d'embaucher jusqu'à 30 % de leur main-d'œuvre par le biais de ce programme, et ce, pour des postes dont le salaire est inférieur au salaire horaire médian.

Les entreprises doivent également composer avec un manque de disponibilité de travailleurs spécialisés comme en témoigne notamment la baisse des inscriptions (-50 %) et de la diplomation (-68 %) à l'attestation d'études collégiales en transformation des aliments<sup>35</sup>.

---

34. Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire, *Diagnostic sectoriel de l'industrie de la transformation alimentaire du Québec*, 2021, p. 52-53.

35. *Ibid.*, p. 52-53.

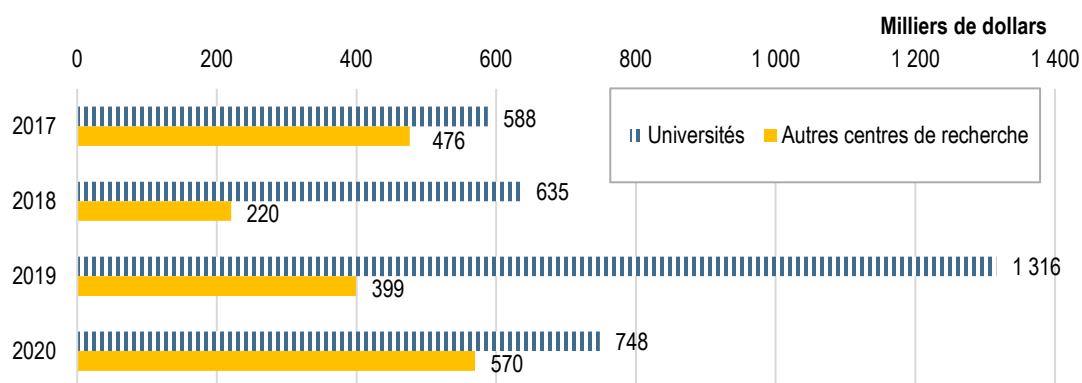
Les solutions à ce défi passent par des améliorations technologiques dans les usines, la valorisation de la transformation alimentaire, la culture de la formation initiale et continue, la fidélisation des employés et le soutien au recrutement, à l'intégration et au développement des compétences des personnes immigrantes et des TÉT<sup>36</sup>.

## 5 LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

### 5.1 LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA RECHERCHE

Les principaux acteurs de la recherche dans le secteur de la volaille sont la Chaire en recherche avicole et la Chaire de recherche en salubrité des viandes de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV) ainsi que la Chaire de recherche sur les stratégies alternatives d'alimentation des porcs et des volailles et la Chaire de recherche MAPAQ sur la qualité et la salubrité de la viande de l'Université Laval. Parmi les autres acteurs figurent l'Université McGill, le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) et l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), notamment. Entre 2017 et 2020<sup>37</sup>, près de 90 projets de recherche ont été menés dans les productions de poulets et de dindons au Québec, pour un investissement total de près de 5 millions de dollars.

Figure 23. Financement en milliers de dollars de la recherche dans le secteur avicole pour les universités et les autres centres de recherche du Québec de 2017 à 2020



Source : ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MEI); compilation du MAPAQ.

### 5.2 LES INNOVATIONS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES ET LES PRIORITÉS DE RECHERCHE

Les recherches effectuées entre 2018 et 2022 et les priorités des prochaines années portent sur la santé et le bien-être des troupeaux, la qualité et la salubrité de la viande ainsi que le développement durable de la production.

#### 5.2.1 Santé et bien-être des troupeaux

Avec le retrait de l'usage préventif des antibiotiques de catégorie I en 2014 et de catégorie II en 2018, ainsi que la volonté de cesser l'usage préventif des antibiotiques de catégorie III<sup>38</sup>, l'industrie de la volaille a dû s'adapter afin de favoriser la santé digestive des animaux. La Chaire en recherche avicole de la FMV de l'Université de Montréal a d'ailleurs démontré une tendance à la réduction de l'antibiorésistance des souches actives dans les deux années suivant le retrait des antibiotiques de catégorie I. La recherche d'additifs alternatifs aux antibiotiques comportant une capacité de modulation

36. *Ibid.*, p. 97 à 101.

37. Les données pour 2021 et 2022 n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation du portrait.

38. Santé Canada classe les antibiotiques selon leur ordre d'importance en santé humaine : I. Très haute importance; II. Haute importance; III. Moyenne importance et IV. Faible importance.

de la santé digestive, tels que les produits photogéniques, les probiotiques et certains minéraux, devient un outil important pour la filière.

En plus de la poursuite de la recherche d'alternatives aux antibiotiques, plusieurs défis demeurent pour la production avicole. Diverses avenues de recherche sont envisageables, visant notamment à :

- diminuer la prévalence de l'entérite nécrotique en contrôlant la coccidiose, une infection parasitaire liée à des organismes colonisant l'intestin;
- favoriser une meilleure santé digestive grâce à l'ajout d'ingrédients actifs dans l'alimentation (additifs alimentaires ou acidification de l'eau);
- évaluer les effets de stratégies d'ajouts nutritionnels et d'ingrédients actifs dans l'œuf d'incubation, offrant le potentiel de nécessiter une moins grande quantité d'ingrédients actifs que dans l'alimentation, avec des résultats similaires;
- caractériser et contrôler *Enterococcus cecorum*, une bactérie multirésistante dans l'élevage de poulet au Québec afin de surveiller et de diversifier l'utilisation d'anticoccidiens et ses alternatives.

### 5.2.2 Qualité et salubrité de la viande

Un projet de la Chaire de recherche MAPAQ sur la qualité et la salubrité de la viande (MuscULO) effectué en 2020 a révélé qu'un filet de poulet sur deux dans les épicereries du Québec présente des signes de myopathies des muscles pectoraux. La diminution de l'occurrence de myopathies pourrait entraîner une amélioration du bien-être et procurer des avantages pour les transformateurs (p. ex. : meilleure qualité de viande, homogénéité des poitrines). Le développement de stratégies alimentaires pourrait aider à réduire la fréquence des défauts de structure musculaire chez le poulet.

### 5.2.3 Développement durable

La Chaire de leadership en enseignement des bâtiments agricoles durables et la Chaire de recherche sur les stratégies alternatives d'alimentation des porcs et des volailles de l'Université Laval ont travaillé, en 2021 et 2022, sur la nutrition de précision chez les poulets de chair et son impact sur le bilan carbone et les rejets dans l'environnement. Les projets ont démontré qu'une réduction de 3 % de la protéine dans l'alimentation n'avait aucun impact sur les performances de croissance et sur la qualité de la viande, tout en diminuant l'excrétion de l'azote de plus de 10 %. Une diminution de l'apport en phosphore dans l'aliment permet également de réduire l'excrétion dans l'environnement sans compromettre les performances de croissance.

Les priorités des prochaines années pour les équipes de l'Université Laval et l'équipe de la Chaire de recherche du Canada sur les bioaérosols de l'Université de Montréal portent sur :

- le remplacement du maïs dans l'alimentation par des coproduits issus de différentes industries en vue de diminuer l'impact environnemental de la production avicole;
- la valorisation des coproduits de production, tels que les litières et les fumiers;
- la conception des bâtiments d'élevage, en prenant en compte l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sécurité des travailleurs et le bien-être des animaux et des travailleurs.

## 6 LES ENJEUX ET LES DÉFIS

Les principaux enjeux du secteur de la volaille sont présentés dans le tableau suivant.

Enjeux	Défis et opportunités
<b>Compétitivité et développement sectoriel concerté de la filière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est essentiel que les secteurs du poulet et du dindon, y compris tous les maillons de la chaîne, collaborent de manière plus efficace. Cela permettra de faire face au ralentissement de la croissance de la consommation et de la production de poulet, ainsi qu'à la baisse de la production de dindon, notamment.</li> <li>• Quant au secteur du dindon, l'adoption d'une planification stratégique, comparable à celle entreprise dans le secteur du poulet, pourrait être bénéfique. Cela contribuerait à renforcer la compétitivité des entreprises face à la gestion de l'offre et aux changements de comportement des consommateurs.</li> </ul>
<b>Production pour les marchés de proximité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le secteur de la volaille, évoluant dans un système de gestion de l'offre, devrait faire preuve d'agilité et de flexibilité afin de permettre le développement des différents modèles d'affaires incluant la flexibilité de la production pour la mise en marché de proximité.</li> </ul>
<b>Prévention, contrôle des maladies et bien-être animal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Québec a connu ses premières éclosions d'influenza aviaire hautement pathogène en 2022. Ainsi, la filière, avec l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles, devrait poursuivre ses efforts afin de diminuer les risques de propagation de la maladie, notamment par l'application rigoureuse de protocoles de biosécurité.</li> <li>• Il est important de poursuivre les démarches pour le retrait de l'usage préventif de certaines catégories d'antibiotiques en élevage et l'augmentation de l'utilisation d'alternatives aux antimicrobiens afin de contrôler certaines maladies.</li> </ul>
<b>Main-d'œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité de la main-d'œuvre, tant pour des emplois de manœuvre et de bouchers industriels dans la transformation des aliments que des emplois spécialisés, est un enjeu de compétitivité pour les entreprises québécoises de transformation de la volaille.</li> </ul>
<b>Recherche et infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une adéquation entre les besoins en recherche et les ressources disponibles notamment par l'automatisation de certains équipements et la prise en compte des conditions d'élevage représentatives de la réalité.</li> </ul>

## ANNEXE CHAPITRE 2

Tableau 10. Consommation de poulet et de dindon par personne au Canada et aux États-Unis en kilogrammes, de 2013 à 2022

Année	Canada		États-Unis	
	Poulet	Dindon	Poulet	Dindon
2013	30,1 kg	4,1 kg	43,9 kg	7,3 kg
2014	31,1 kg	4,0 kg	44,7 kg	7,2 kg
2015	32,0 kg	4,2 kg	47,6 kg	7,3 kg
2016	32,7 kg	4,3 kg	48,0 kg	7,6 kg
2017	33,2 kg	4,2 kg	48,7 kg	7,5 kg
2018	34,7 kg	4,3 kg	49,5 kg	7,3 kg
2019	35,1 kg	3,9 kg	50,5 kg	7,2 kg
2020	34,3 kg	3,8 kg	51,2 kg	7,1 kg
2021	34,4 kg	3,6 kg	51,7 kg	6,9 kg
2022	35,4 kg	3,3 kg	53,0 kg	6,6 kg

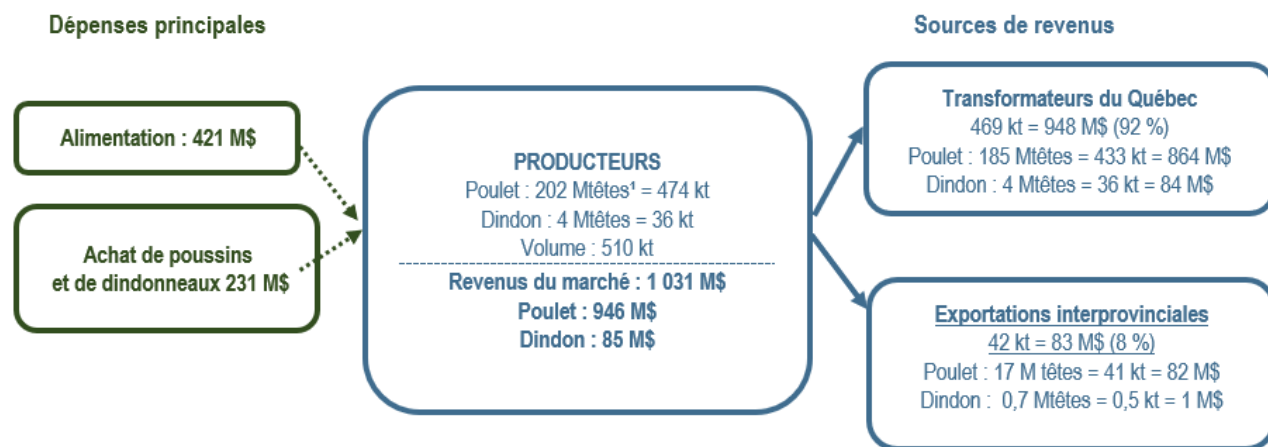
Sources : USDA, Economic Research Service; Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01; compilation du MAPAQ.

### LE CIRCUIT DE COMMERCIALISATION<sup>39</sup>

#### Flux économiques : dynamiques de la production de poulet et de dindon au Québec en 2022

Près de 202 millions de poulets et 4 millions de dindons ont emprunté le circuit de la commercialisation en 2022, générant un total de 510 kilotonnes de poids vif (kt). De ce volume, à peu près 474 kt correspondent au poulet, c'est-à-dire 93 % du total commercialisé, alors que 36 kt sont issues du volume de dindon commercialisé.

Figure 24. Flux économiques de la production de poulet et de dindon au Québec en 2022



<sup>1</sup> Mtêtes : millions de têtes

kt : kilotonnes de poids vifs

La somme des valeurs et des volumes peut différer du total en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada et compilation du MAPAQ.

La totalité de la production a procuré aux producteurs de poulet et de dindon du Québec des revenus du marché de l'ordre de 1 031 M\$<sup>40</sup>. La première source de revenus est la vente des animaux vivants aux transformateurs du Québec, elle atteint 948 M\$, soit 92 % du total des revenus. Une deuxième source évaluée à 83 M\$ (8 %) correspond à l'exportation interprovinciale issue de l'écoulement de 42 kt de poulet vers les provinces de l'Atlantique.

39. Les résultats présentés dans les paragraphes suivants constituent une évaluation de ce système complexe. Il faut donc considérer qu'ils apportent un éclairage sur la dynamique du secteur plutôt que de s'attarder à la valeur au dollar ou en volume près.

40. Cette somme exclut le poulet adulte.

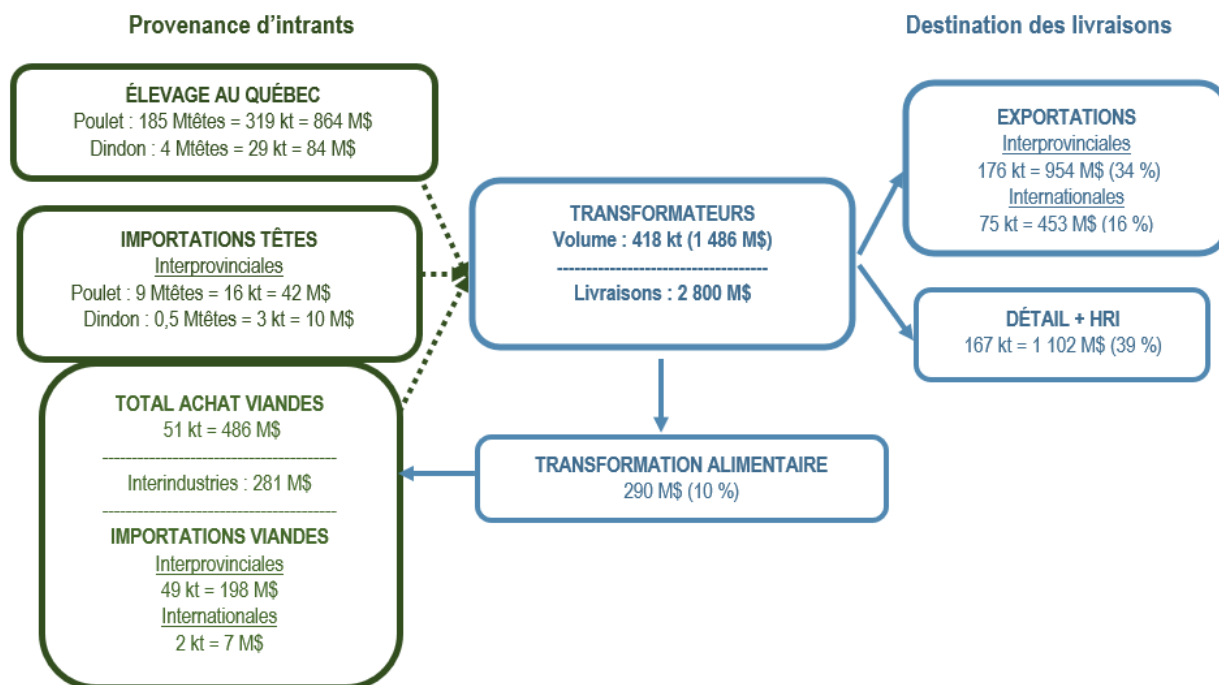
Les principales dépenses effectuées par les producteurs concernent l'alimentation (421 M\$) et l'achat de poussins et de dindonneaux (231 M\$).

*Flux économiques : dynamiques de la transformation de poulet et de dindon au Québec en 2022*

Les abattoirs québécois ont acheté aux éleveurs du Québec 189 millions de têtes, qui ont été abattues et dépecées pour donner 348 kilotonnes de poids éviscéré (kt), dont 319 kt correspondent à la viande de poulet et 29 kt à celle de dindon. Ces achats au Québec s'élèvent à 948 M\$, soit 60 % du total des achats en matière première par les transformateurs.

Par ailleurs, on estime que les importations interprovinciales atteignent 251 M\$. De cette somme, 52 M\$ proviennent de l'importation de têtes (19 kt) et 198 M\$ de l'importation de viandes de poulet (49 kt). Les importations internationales de viandes se chiffrent à 7 M\$ (2 kt). Notons que certaines importations internationales peuvent être comptabilisées comme des importations interprovinciales si elles transitent par une autre province avant d'arriver au Québec. C'est le cas des importations des morceaux et d'abats comestibles d'origine notamment américaine, effectuées dans le cadre du Programme d'importation pour réexportation (PIRE)<sup>41</sup> et du Programme d'exonération des droits (PED)<sup>42</sup>. En additionnant des ventes de 281 M\$ réalisées entre transformateurs de volaille, on établit que l'achat total de matière première des transformateurs du Québec s'établit à 1 486 M\$ (418 kt).

Figure 25. Approvisionnement et destination des produits de la transformation de poulet et de dindon au Québec en 2022



Mtêtes : millions de têtes

kt : kilotonnes de poids éviscéré

La somme des valeurs et des pourcentages peut différer du total en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Global Trade tracker, Nielsen et compilation du MAPAQ.

Lorsqu'on ajoute les autres coûts et les marges bénéficiaires, les livraisons des transformateurs de la viande de volaille sont évaluées à 2 800 M\$. Elles sont écoulées sur différents segments du marché. Les exportations interprovinciales et internationales représenteraient 50 % du total de la valeur des livraisons. Les transformateurs auraient expédié des produits de viande vers le marché interprovincial

41. Ce programme permet l'importation de poulet et de dindon pour la surtransformation, et tous les produits doivent être réexportés dans un délai de 90 jours.

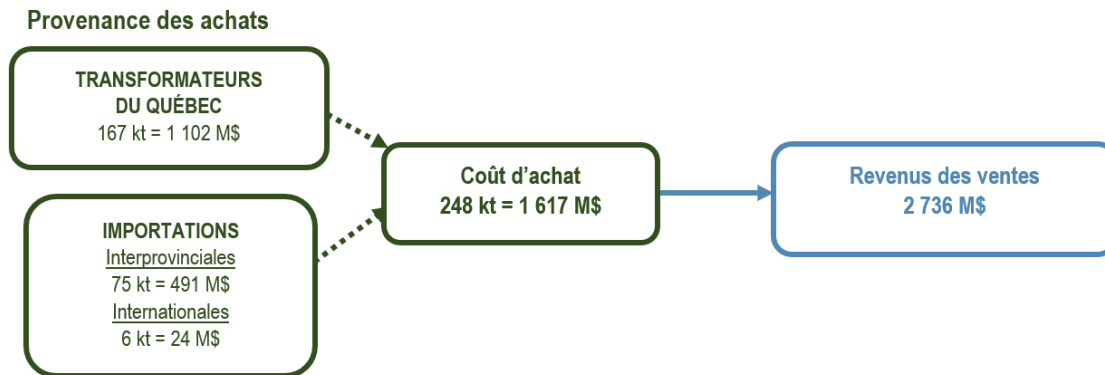
42. Ce programme est géré par l'Agence des services frontaliers du Canada. Le délai d'exportation des produits transformés à partir de leur importation en vertu du programme peut atteindre quatre ans. Le programme permet également l'importation de produits marinés et la substitution de certains produits.

pour une valeur de 954 M\$ (176 kt), principalement vers l'Ontario, alors que les ventes sur le marché international s'élèveraient à 453 M\$ (75 kt). Ces dernières étaient constituées principalement des préparations et des conserves de viande ou d'abats de poulet exportés en grande majorité vers les États-Unis en vertu des programmes PIRE et PED. Une proportion d'environ 1 102 M\$ (167 kt), soit 39 % de la valeur des livraisons, a été écoulee sur les marchés québécois du commerce au détail et des services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et du marché institutionnel (HRI). Enfin, la dernière source des revenus, évaluée à 290 M\$ ou 10 % du total des ventes, provenait des livraisons des viandes dans le secteur de la transformation alimentaire du Québec pour la surtransformation.

**Flux économiques : provenance de la viande de poulet et de dindon consommée au Québec en 2022**

Les achats de produits de viande de poulet et de dindon transformés effectués par les détaillants et les services alimentaires du réseau HRI s'élèveraient à 248 kt pour une valeur de 1 617 M\$. L'approvisionnement provenant des transformateurs québécois était estimé à 1 102 M\$ (167 kt), soit 68 % des achats. Les importations s'élèvent à 515 M\$, soit 491 M\$ (75 kt) provenant du reste du Canada et 24 M\$ (6 kt) du marché international. En ajoutant 1 119 M\$ pour les autres dépenses, dont la marge bénéficiaire, on obtient la valeur de la demande finale qui est de 2 736 M\$.

**Figure 26. Provenance de la viande de poulet et de dindon consommée au Québec en 2022 (commerce au détail alimentaire et réseau HRI\*)**



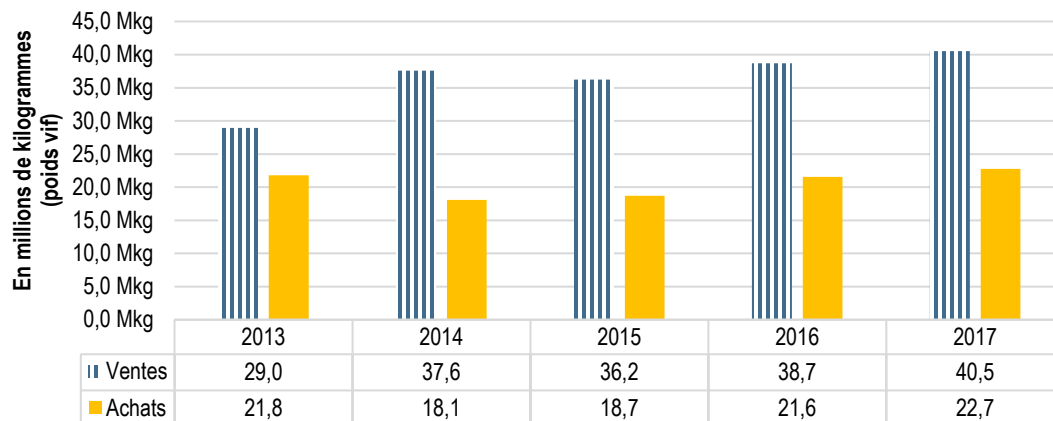
Kt : kilotonnes de poids éviscéré

\* HRI : services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des marchés institutionnels privés et publics

Sources : Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec, Global Trade Tracker, Nielsen et compilation du MAPAQ.

**Commerce interprovincial**

**Figure 27. Commerce interprovincial de poulets vivants, de 2013 à 2017, en millions de kilogrammes (poids vif)**



Sources : Agence canadienne d'inspection des aliments, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Division de l'industrie animale, Section d'information sur les marchés, compilation du MAPAQ.

### Les accords commerciaux

Les contingents tarifaires accordés par le Canada en vertu d'accords commerciaux permettent l'importation de poulet et de dindon en franchise, soit avec des droits de douane nuls (ou très faibles), jusqu'à concurrence des quantités prévues par chaque accord. Les importations au-delà de ces quantités, soit hors contingents, sont sujettes à des tarifs beaucoup plus élevés, pouvant aller jusqu'à 249 %. Les accès au marché canadien convenus dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) représentent 7,5 % de la production de poulet<sup>43</sup> de l'année antérieure et, pour le dindon, c'est une proportion de 3,5 % de la production annuelle anticipée<sup>44</sup> qui s'est appliquée jusqu'à l'entrée en vigueur de l'ACEUM en 2020. Les nouveaux accès concédés en vertu de l'ACEUM s'échelonnent sur 16 ans, ils prévoient l'importation de poulet en franchise de 47 Mkg de l'an 1 à 62,9 Mkg à l'an 16 (et les années suivantes) et, pour le dindon, des accès correspondant à 3,5 % de la production de l'année précédente. Dans le cas du dindon, l'accès qui s'applique est le plus élevé entre celui de l'ACEUM et celui de l'OMC. Les produits couverts sont notamment du poulet ou du dindon entier ou en découpe, frais ou congelé, des abats ou des produits transformés.

Depuis le 30 décembre 2018, date de l'entrée en vigueur du PTPGP<sup>45</sup>, de nouveaux accès au marché s'ajoutent pour les pays membres, soit 326 tonnes pour le poulet et 243 tonnes pour le dindon à l'an 1, jusqu'à 26 745 tonnes pour le poulet et 3 983 tonnes pour le dindon à terme au bout de 19 ans. Les tableaux 11, 12, 13 et 14 présentent les accès et les importations réalisées selon les accords.

L'Accord économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne (AECG) ne prévoit pas de contingents tarifaires pour le poulet et le dindon.

**Tableau 11. Contingents tarifaires de l'OMC, de l'ALENA et de l'ACEUM et importations de poulets réalisées au Canada, de 2018 à 2022**

	En kilogrammes éviscérés				
	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Contingent tarifaire OMC</b>	39 843 700	39 843 700	39 843 700	39 843 700	39 843 700
<b>Contingent tarifaire ALENA</b>	90 135 900	94 637 325	68 444 452 <sup>(1)</sup>	-	-
<b>Contingent tarifaire ACEUM</b>	-	-	23 500 000 <sup>(2)</sup>	49 000 000	51 000 000
<b>Importations OMC</b>	89 228 13	91 742 162	67 702 076	37 752 255	39 765 942
<b>Importations ALENA</b>	-	-	-	-	-
<b>Importations ACEUM</b>	-	-	22 961 676	48 326 964	50 459 331

<sup>(1)</sup> Contingent tarifaire du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020.

<sup>(2)</sup> Contingent tarifaire du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020.

Source : Affaires mondiales Canada, compilation du MAPAQ.

**Tableau 12. Contingents tarifaires du PTPGP et importations de poulets réalisées au Canada, de 2018 à 2022**

	En kilogrammes éviscérés				
	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Contingent tarifaire</b>	326 000	7 833 000	11 750 000	15 667 000	19 583 000
<b>Importations</b>	-	-	-	542 053	1 521 127

Source : Affaires mondiales Canada, compilation du MAPAQ.

43. Cet engagement étant supérieur à celui concédé en vertu de l'OMC (39,9 Mkg éviscérés), c'était l'engagement de l'ALENA qui s'appliquait.

44. Dans le cas du dindon, l'accès minimal qui s'applique est de 5,6 Mkg de dindon éviscéré, soit l'engagement convenu en vertu de l'OMC.

45. Le PTPGP regroupe l'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam.

**Tableau 13. Contingents tarifaires de l'OMC et importations de dindons réalisées au Canada, de 2018 à 2022**

	En kilogrammes éviscérés				
	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Contingent tarifaire</b>	5 588 000	5 588 000	5 588 000	5 588 000	5 588 000
<b>Importations</b>	5 545 180	5 508 935	5 426 585	5 455 815	4 402 697

Source : Affaires mondiales Canada, compilation du MAPAQ.

**Tableau 14. Contingents tarifaires du PTPGP et importations de dindons réalisées au Canada, de 2018 à 2022**

	En kilogrammes éviscérés				
	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Contingent tarifaire</b>	243 000	1 167 000	1 750 000	2 333 000	2 917 000
<b>Importations</b>	-	-	-	-	-

Source : Affaires mondiales Canada, compilation du MAPAQ.

**Tableau 15. Valeur des échanges commerciaux<sup>(1)</sup> de poulets à chair et dindons du Canada, de 2018 à 2022, en millions de dollars**

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En millions de dollars								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
<b>2018</b>	456,4	35,8	492,2	426,9	31,1	458,0	29,5	4,7	34,2
<b>2019</b>	473,4	42,7	516,1	428,9	32,1	461,0	44,5	10,5	55,1
<b>2020</b>	501,5	57,1	558,6	418,9	25,2	444,1	82,6	32,0	114,5
<b>2021</b>	555,2	70,7	625,8	446,7	27,4	474,1	108,5	43,2	151,8
<b>2022</b>	662,7	83,7	746,4	585,0	37,7	622,7	77,7	46,0	123,7
<b>Moyenne 2018-2022</b>	529,8	58,0	587,8	461,3	30,7	492,0	68,6	27,3	95,8

<sup>(1)</sup> Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Tracker, compilation du MAPAQ.

**Tableau 16. Importations et exportations<sup>(1)</sup> de poulets à chair et dindons du Canada, de 2018 à 2022, en millions de kilogrammes**

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En millions de kilogrammes								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
<b>2018</b>	123,5	19,9	143,4	116,1	5,8	121,9	7,4	14,1	21,5
<b>2019</b>	124,5	21,3	145,8	109,9	5,7	115,6	14,6	15,6	30,2
<b>2020</b>	128,6	25,5	154,1	118,5	4,9	123,4	10,1	20,6	30,7
<b>2021</b>	133,6	27,6	161,2	118,9	5,2	124,1	14,7	22,4	37,1
<b>2022</b>	112,2	25,6	137,8	119,4	6,6	126,0	-7,2	19,0	11,8
<b>Moyenne 2018-2022</b>	124,5	24,0	148,5	116,6	5,6	122,2	7,9	18,3	26,3

<sup>(1)</sup> Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Tracker, compilation du MAPAQ.

**Tableau 17. Valeur des échanges commerciaux<sup>(1)</sup> de poulets à chair et dindons du Canada, de 2013 à 2017, en millions de dollars**

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En millions de dollars								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2013	363,2	32,2	395,4	467,0	26,3	493,3	-103,8	5,9	-97,9
2014	373,0	49,1	422,1	505,3	28,4	533,7	-132,3	20,7	-111,6
2015	461,8	52,7	514,5	569,2	37,2	606,4	-107,4	15,5	-91,9
2016	454,9	48,0	502,9	503,2	33,9	537,1	-48,3	14,1	-34,2
2017	443,4	38,5	481,9	503,9	31,8	535,7	-60,5	6,7	-53,8
<b>Moyenne 2013-2017</b>	419,3	44,1	463,4	509,7	31,5	541,2	-90,5	12,6	-77,9

<sup>(1)</sup> Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Tracker, compilation du MAPAQ.

**Tableau 18. Importations et exportations<sup>(1)</sup> de poulets à chair et dindons du Canada, de 2013 à 2017, en millions de kilogrammes**

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En millions de kilogrammes								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2013	150,1	23,6	173,7	144,9	6,0	150,9	5,2	17,6	22,8
2014	136,7	24,2	160,9	153,1	5,5	158,6	-16,4	18,7	2,3
2015	133,2	21,8	155,0	153,7	6,8	160,5	-20,5	15,0	-5,5
2016	134,1	26,2	160,3	133,6	6,4	140,0	0,5	19,8	20,3
2017	134,5	23,2	157,7	123,4	5,9	129,3	11,1	17,3	28,4
<b>Moyenne 2013-2017</b>	137,7	23,8	161,5	141,7	6,1	147,9	-4,0	17,7	13,7

<sup>(1)</sup> Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Tracker, compilation du MAPAQ.

**Tableau 19. Valeur des échanges commerciaux<sup>(1)(2)</sup> de poulets à chair et dindons du Québec de 2018 à 2022, en milliers de dollars**

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En milliers de dollars								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2018	295 542	10 030	305 572	31 696	564	32 261	263 846	9 466	273 312
2019	311 420	11 806	323 226	35 283	158	35 442	276 137	11 648	287 784
2020	332 858	9 865	342 722	28 048	165	28 213	304 810	9 700	314 510
2021	369 239	14 805	384 044	30 292	189	30 481	338 947	14 616	353 563
2022	443 640	8 854	452 494	25 960	1 983	27 944	417 680	6 871	424 551
<b>Moyenne 2018-2022</b>	350 540	11 072	361 612	30 256	612	30 868	320 284	10 460	330 744

<sup>(1)</sup> Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

<sup>(2)</sup> Les données sur les importations sont recueillies selon la province de dédouanement. Les valeurs et les quantités réellement importées au Québec peuvent différer.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Tracker, compilation du MAPAQ.

**Tableau 20. Importations et exportations<sup>(1) (2)</sup> de poulets à chair et dindons du Québec de 2018 à 2022, en milliers de kilogrammes**

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En milliers de kilogrammes								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2018	49 001	3 971	52 972	6 309	105	6 414	42 692	3 866	46 558
2019	47 911	5 052	52 963	7 060	10	7 070	40 851	5 042	45 893
2020	52 809	3 674	56 483	5 647	12	5 659	47 162	3 662	50 824
2021	60 502	5 234	65 736	6 466	11	6 477	54 036	5 223	59 259
2022	51 312	2 340	53 652	4 441	420	4 861	46 871	1 920	48 791
<b>Moyenne 2018-2022</b>	<b>52 307</b>	<b>4 054</b>	<b>56 361</b>	<b>5 985</b>	<b>112</b>	<b>6 096</b>	<b>46 322</b>	<b>3 943</b>	<b>50 265</b>

<sup>(1)</sup> Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

<sup>(2)</sup> Les données sur les importations sont recueillies selon la province de dédouanement. Les valeurs et les quantités réellement importées au Québec peuvent différer.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Tracker, compilation du MAPAQ.

**Tableau 21. Valeur des échanges commerciaux<sup>(1) (2)</sup> de poulets à chair et dindons du Québec, de 2013 à 2017, en milliers de dollars**

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En milliers de dollars								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2013	215 496	10 515	226 011	23 093	153	23 246	192 403	10 362	202 765
2014	241 404	12 126	253 530	20 153	50	20 203	221 251	12 076	233 327
2015	315 775	8 645	324 420	35 031	159	35 190	280 744	8 486	289 230
2016	320 133	10 319	330 452	46 531	313	46 844	273 602	10 006	283 608
2017	285 983	9 310	295 293	40 920	87	41 007	245 063	9 223	254 286
<b>Moyenne 2013-2017</b>	<b>275 758</b>	<b>10 183</b>	<b>285 941</b>	<b>33 146</b>	<b>152</b>	<b>33 298</b>	<b>242 613</b>	<b>10 031</b>	<b>252 643</b>

<sup>(1)</sup> Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

<sup>(2)</sup> Les données sur les importations sont recueillies selon la province de dédouanement. Les valeurs et les quantités réellement importées au Québec peuvent différer.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Tracker, compilation du MAPAQ.

**Tableau 22. Importations et exportations<sup>(1) (2)</sup> de poulets à chair et dindons du Québec, de 2013 à 2017, en milliers de kilogrammes**

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En milliers de kilogrammes								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2013	61 620	4 424	66 044	5 819	28	5 847	55 801	4 396	60 197
2014	61 262	4 684	65 946	3 470	3	3 473	57 792	4 681	62 473
2015	64 353	3 099	67 452	5 964	26	5 990	58 389	3 073	61 462
2016	61 163	4 861	66 024	8 135	47	8 182	53 028	4 814	57 842
2017	52 128	4 478	56 606	7 261	6	7 267	44 867	4 472	49 339
<b>Moyenne 2013-2017</b>	<b>60 105</b>	<b>4 309</b>	<b>64 414</b>	<b>6 130</b>	<b>22</b>	<b>6 152</b>	<b>53 975</b>	<b>4 287</b>	<b>58 263</b>

<sup>(1)</sup> Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

<sup>(2)</sup> Les données sur les importations sont recueillies selon la province de dédouanement. Les valeurs et les quantités réellement importées au Québec peuvent différer.

Note : Ces données incluent les importations et les exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Tracker, compilation du MAPAQ.

## ANNEXE CHAPITRE 3

Tableau 23. Production annuelle de poulets au Canada en poids éviscérés et parts de marché, de 2018 à 2022

Année	Colombie-Britannique		Alberta		Prairies		Ontario		Québec		Provinces de l'Atlantique		Canada
	Production (en Mkg)	Part	Production (en Mkg)	Part	Production (en Mkg)	Part	Production (en Mkg)	Part	Production (en Mkg)	Part	Production (en Mkg)	Part	Production totale (en Mkg)
2018	186,1	14,7 %	122,6	9,7 %	97,5	7,7 %	426,4	33,7 %	335,8	26,5 %	97,1	7,7 %	1 265,4
2019	187,2	14,4 %	127,2	9,8 %	100,1	7,7 %	438,6	33,8 %	347,4	26,8 %	97,1	7,5 %	1 297,7
2020	187,0	14,7 %	127,3	10,0 %	100,2	7,9 %	428,9	33,7 %	333,4	26,2 %	95,3	7,5 %	1 272,1
2021	188,7	14,3 %	131,1	9,9 %	101,2	7,7 %	449,1	34,1 %	348,4	26,4 %	99,8	7,6 %	1 318,1
2022	190,5	14,1 %	130,8	9,7 %	101,8	7,5 %	471,2	34,8 %	355,3	26,3 %	103,5	7,7 %	1 353,2
Croissance annuelle moyenne 2018-2022	0,6 %		1,6 %		1,1 %		2,5 %		1,4 %		1,6 %		1,7 %
Croissance annuelle moyenne 2013-2017	2,4 %		5,4 %		3,1 %		4,4 %		3,2 %		2,7 %		3,6 %

Source : Les PPC, livrets de données; compilation du MAPAQ.

Tableau 24. Production annuelle de dindons au Canada en poids éviscérés et parts de marché, de 2018 à 2022

Année	Colombie-Britannique		Prairies		Ontario		Québec		Nouveau-Brunswick		Canada
	Production (en Mkg)	Part	Production (en Mkg)	Part	Production (en Mkg)	Part	Production (en Mkg)	Part	Production (en Mkg)	Part	Production totale (en Mkg)
2018	20,5	12,2 %	31,3	18,6 %	73,9	43,9 %	35,1	20,9 %	7,4	4,4 %	168,1
2019	20,1	12,2 %	31,0	18,8 %	72,2	43,8 %	34,7	21,0 %	6,8	4,1 %	164,8
2020	18,4	11,6 %	28,5	18,0 %	71,1	45,0 %	33,3	21,1 %	6,6	4,2 %	157,8
2021	18,1	12,0 %	28,2	18,8 %	68,3	45,4 %	29,5	19,6 %	6,2	4,1 %	150,3
2022	17,0	11,3 %	25,3	16,9 %	71,3	47,5 %	29,6	19,7 %	6,7	4,5 %	149,9
Croissance annuelle moyenne 2018-2022	-4,3 %		-4,8 %		-0,9 %		-3,9 %		-2,2 %		-2,7 %
Croissance annuelle moyenne 2013-2017	-0,3 %		-1,4 %		1,1 %		1,5 %		-2,1 %		0,4 %

Source : Les ÉDC, données sur le dindon canadien; compilation du MAPAQ.

À l'échelle canadienne, le nombre de producteurs qui disposent de contingents de production a diminué de 1,8 % entre les années 2018 et 2022 avec 51 producteurs de moins. Cette diminution à l'échelle canadienne contraste avec la période précédente (2013-2017), au cours de laquelle il y a eu une augmentation de 6,6 % dans l'ensemble du Canada. Au Québec, on observe la plus forte diminution (-15,1 %) des années 2018 à 2022. Celle-ci était de -1,8 % dans la période précédente (2013-2017).

Tableau 25. Nombre de producteurs de poulets au Canada, de 2018 à 2022

Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	CA
2018	316	253	64	121	1 244	740	38	87	8	6	2 877
2019	308	253	68	122	1 274	655	38	89	8	6	2 821
2020	311	252	68	122	1 289	650	39	92	8	6	2 837
2021	312	246	71	125	1 298	626	39	92	8	6	2 823
2022	314	243	71	125	1 299	628	40	92	8	6	2 826
Variation 2018-2022	-0,6 %	-4,0 %	10,9 %	3,3 %	4,4 %	-15,1 %	5,3 %	5,7 %	0,0 %	0,0 %	-1,8 %
Variation 2013-2017	-5,6 %	8,7 %	-1,5 %	3,5 %	18,5 %	-1,8 %	2,7 %	0,0 %	0,0 %	-25,0 %	6,6 %

Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet, compilation du MAPAQ.

En ce qui concerne le nombre de détenteurs de quotas de production de dindon à l'échelle canadienne, on observe que celui-ci a aussi tendance à diminuer (-3,4 %). Toutefois, seul le Québec a connu une augmentation du nombre de producteurs de dindon (+4,8 %) durant la même période. Entre les années 2013 et 2017, le nombre de producteurs canadiens a augmenté de 2,8 %.

**Tableau 26. Nombre de producteurs de dindons au Canada, de 2018 à 2022**

Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	CA
2018	67	48	11	55	165	147	18	20	531
2019	64	49	11	55	157	148	18	20	522
2020	62	46	11	52	155	157	18	20	521
2021	61	44	11	51	155	153	18	20	513
2022	61	44	11	49	156	154	18	20	513
<b>Variation 2018-2022</b>	<b>-9,0 %</b>	<b>-8,3 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>-10,9 %</b>	<b>-5,5 %</b>	<b>4,8 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>-3,4 %</b>
<b>Variation 2013-2017</b>	<b>7,8 %</b>	<b>9,1 %</b>	<b>-8,3 %</b>	<b>-5,2 %</b>	<b>-3,4 %</b>	<b>11,0 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>5,3 %</b>	<b>2,8 %</b>

Source : Les ÉDC, données sur le dindon canadien, compilation du MAPAQ.

Pour la période 2018-2022, en ce qui concerne la taille moyenne des fermes de poulet, le Québec affiche le plus important taux de croissance annuel moyen, supérieur à la moyenne canadienne, soit 5,7 %. Au cours de la période précédente, quoiqu'inférieur, ce taux était également plus élevé (3,6 %) que la moyenne annuelle canadienne (2,0 %). À l'exception de la Saskatchewan, les provinces ont connu une augmentation de la taille moyenne des élevages. La différence d'augmentation entre les provinces peut s'expliquer par la variation du nombre de producteurs.

**Tableau 27. Production moyenne de poulets par ferme au Canada, de 2018 à 2022**

Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	CA
	– Milliers de kilogrammes (poids vivant) –										
2018	801	658	977	579	464	616	1 203	666	766	3 722	597
2019	827	682	945	590	465	720	1 190	653	753	3 785	624
2020	818	685	960	582	450	697	1 185	607	765	3 588	608
2021	823	722	929	574	467	755	1 217	645	793	3 763	633
2022	825	729	924	583	490	768	1 214	671	842	3 901	649
<b>TCAM 2018-2022</b>	<b>0,7 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>-1,4 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>5,7 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>1,2 %</b>	<b>2,1 %</b>
<b>TCAM 2013-2017</b>	<b>3,9 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>2,0 %</b>

Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet, compilation du MAPAQ.

La production moyenne des fermes de dindon canadiennes a diminué en moyenne de 1,9 % annuellement au cours des cinq dernières années. Le Québec (-5,2 %) a connu une diminution moyenne plus élevée que le reste du Canada, alors qu'au cours de la période précédente cette diminution était moins élevée (-1,2 %). Les variations à la hausse ou à la baisse de la production et du nombre de producteurs expliquent les différences de croissance ou de diminution qui sont observées d'une province à l'autre.

**Tableau 28. Production moyenne de dindons par ferme au Canada, de 2018 à 2022**

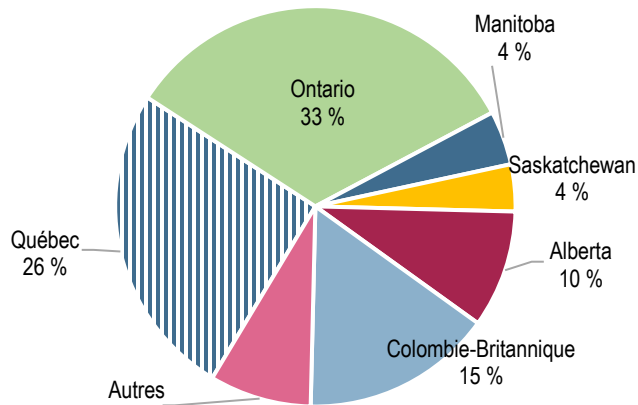
Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	QC	N.-B.	N.-É.	CA
	Milliers de kilogrammes (poids vivant)								
2018	370	414	572	215	543	289	247	228	384
2019	380	405	556	213	558	284	222	215	383
2020	359	383	530	213	556	257	219	205	367
2021	359	384	520	228	535	234	190	207	356
2022	337	313	514	233	555	233	210	223	355
<b>TCAM 2018-2022</b>	<b>-2,3 %</b>	<b>-6,8 %</b>	<b>-2,6 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>-5,2 %</b>	<b>-3,9 %</b>	<b>-0,6 %</b>	<b>-1,9 %</b>
<b>TCAM 2013-2017</b>	<b>-2,2 %</b>	<b>-2,9 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>-1,6 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>-1,2 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>-5,2 %</b>	<b>-0,4 %</b>

Source : Les ÉDC, données sur le dindon canadien, compilation du MAPAQ.

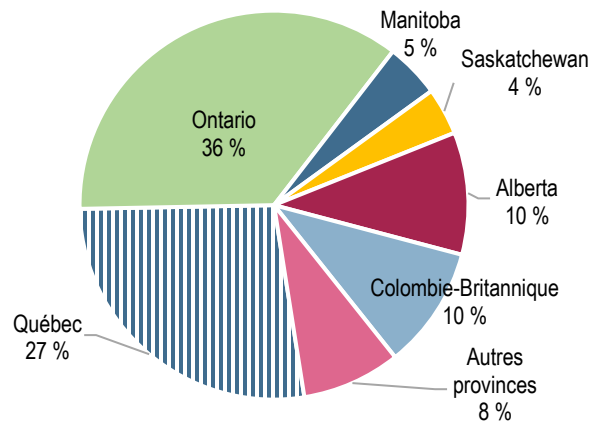
En ce qui concerne la production de dindons, la décroissance, amorcée à partir de 2017, s'est poursuivie pour se stabiliser en 2021 et légèrement augmenter en 2022.

*Parts des recettes monétaires agricoles (RMA) en 2018 et 2022*

**Figure 28. Importance des provinces canadiennes (en pourcentage) sur le plan des RMA de la production de poulet en 2018**

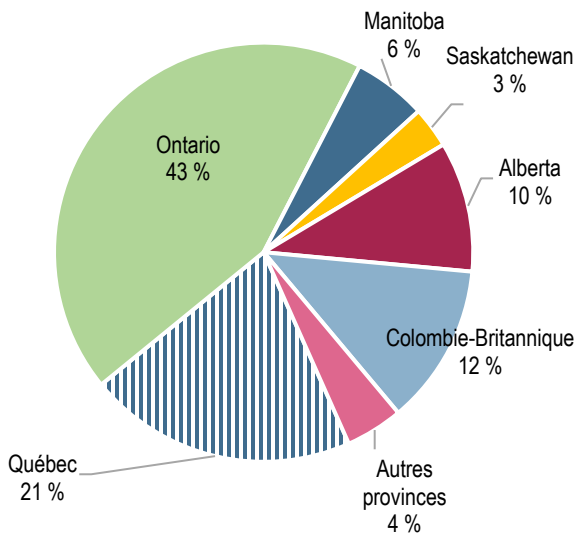


**Figure 29. Importance des provinces canadiennes (en pourcentage) sur le plan des RMA de la production de poulet en 2022**

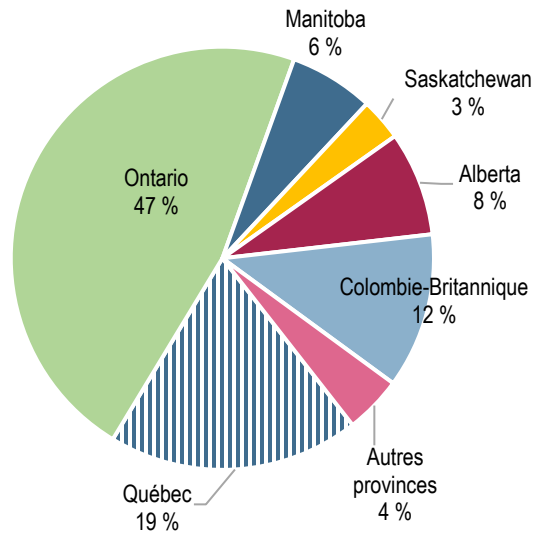


Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

**Figure 30. Importance des provinces canadiennes (en pourcentage) sur le plan des RMA de la production de dindon en 2018**

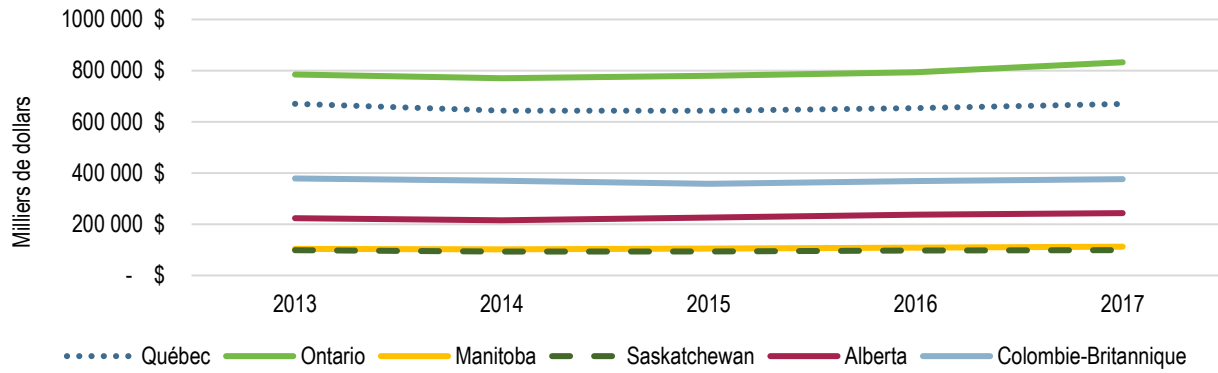


**Figure 31. Importance des provinces canadiennes (en pourcentage) sur le plan des RMA de la production de dindon en 2022**



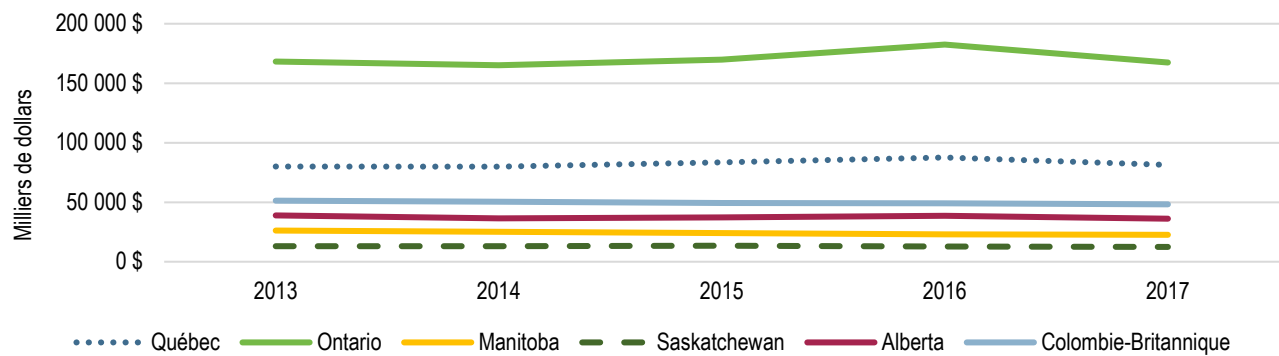
Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

**Figure 32. Recettes monétaires de la production de poulet de 2013 à 2017**



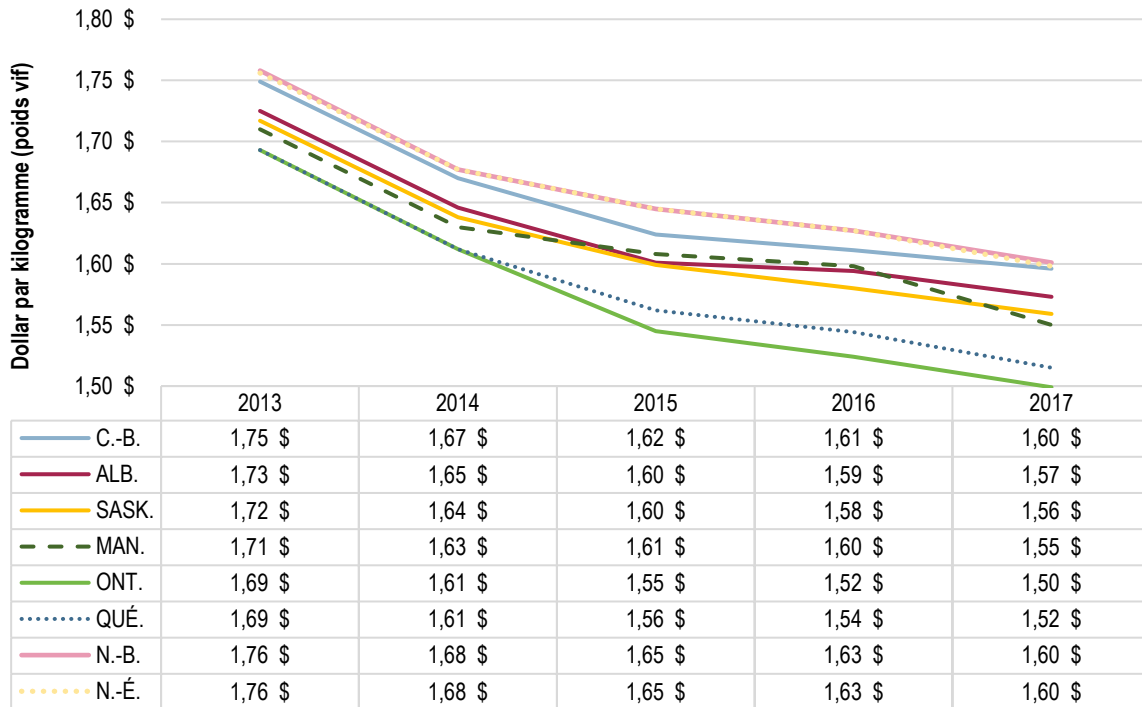
Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

**Figure 33. Recettes monétaires de la production de dindon de 2013 à 2017**



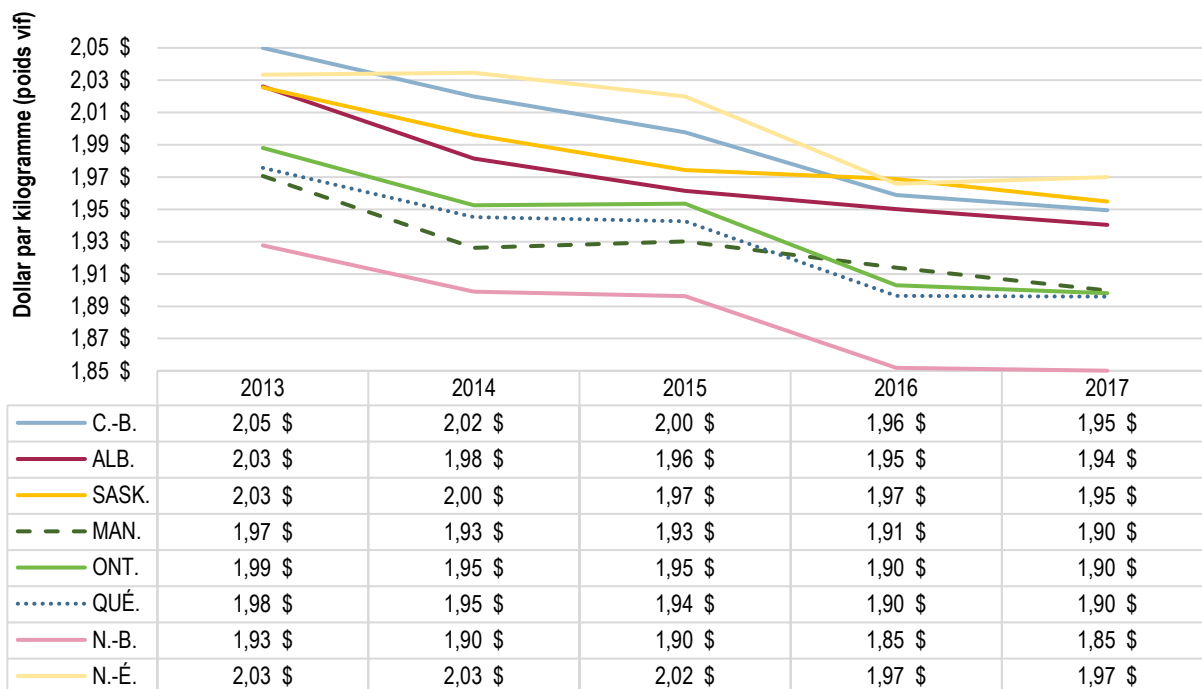
Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

**Figure 34. Prix moyens payés aux producteurs de poulet dans les provinces canadiennes de 2013 à 2017**



Source : Les PPC, livrets des données; compilation du MAPAQ.

Figure 35. Prix moyens payés aux producteurs de dindon dans les provinces canadiennes de 2013 à 2017



Source : Les ÉDC, données sur le dindon canadien; compilation du MAPAQ.

## ANNEXE CHAPITRE 4

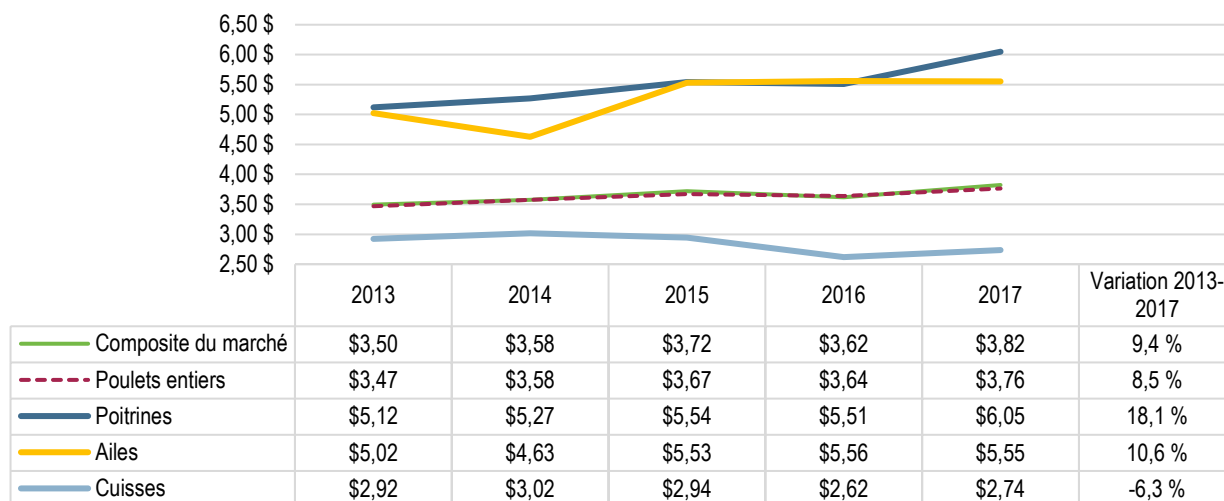
### Prix de gros du poulet

La présente section brosse un portrait de la composition des indices de prix de gros publiés par Express Markets Inc. (EMI). Cette firme publie différents indices de prix de gros dont deux indices sont partiellement pondérés en fonction des volumes vendus (poitrines et cuisses) et d'autres dont la pondération est fixe et ne dépend pas des volumes vendus (poulet entier, ailes et indice composite).

L'indice composite est la moyenne de cinq indices de prix basés sur des parts fixes plutôt que sur les volumes vendus. Ces indices, eux-mêmes composés de différents produits pondérés, sont les suivants : poulets entiers, poulets entiers sans cou et abats, demi-poulets, diverses coupes (p. ex. : poitrines et cuisses entières) et diverses découpes (p. ex. : hauts de cuisses, pilons, filets de poitrines).

Entre les années 2013 et 2017, l'indice composite du marché a crû de 9,4 %, alors que celui du poulet a affiché une croissance de 8,5 %, de 18,1 % pour les poitrines et de 10,6 % pour les ailes. En ce qui concerne l'indice de prix de gros des cuisses, il a diminué de 6,3 %.

Figure 36. Évolution des indices de prix de gros annuels pour divers produits au Canada, de 2013 à 2017



Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet, compilation du MAPAQ.

## RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**Sous-ministériat à la transformation, aux marchés, à la main-d'œuvre et aux politiques gouvernementales**

## COORDINATION ET RÉDACTION

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales et secteur porc

## COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

**Sous-ministériat aux politiques bioalimentaires, aux programmes et à l'innovation**

Direction des analyses et politiques de sécurité du revenu agricole

Direction des études et des perspectives économiques

Direction du soutien aux partenariats et à l'innovation

**Sous-ministériat à la transformation, aux marchés, à la main-d'œuvre et aux politiques intergouvernementales**

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales et secteur porc

Direction du développement stratégique de la transformation alimentaire

**Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel**

Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils

**Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale**

Direction adjointe de la prévention, de surveillance et du contrôle

Direction de la santé et du bien-être des animaux

Direction de la salubrité des aliments

## RELECTURE

Coordination du comité de relecture : Direction des politiques commerciales et intergouvernementales et secteur porc

## SOUTIEN TECHNIQUE ET PHOTOGRAPHIES

Direction des communications

## RÉVISION LINGUISTIQUE

Gilles Bordage

Réviseur linguistique et rédacteur

Publié en juillet 2024

Gouvernement du Québec

Format : PDF

ISBN : 978-2-550-98229-6

